

NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE D'OBLIGATIONS PAR SERENIMMO.

Le présent document reçoit l'approbation totale de SERENIMMO

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ETE VERIFIE OU APPROUVE PAR L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS (FSMA)

01/12/2021

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

<p>Partie 1 – Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée</p>

A. Risques liés à l'émetteur

L'Emetteur est une société spécialisée dans l'activité de marchands de biens immobiliers.

Certains risques et incertitudes que l'Emetteur estime importants, à la date de cette Note d'information, sont décrits ci-dessous. Ces divers risques pourraient causer une diminution du chiffre d'affaires et des bénéfices escomptés de l'Emetteur et en altérer la gestion, ce qui a terme pourrait affecter la capacité de l'Emetteur à remplir ses obligations en vertu des Obligations.

L'Emetteur est exposé au risque administratif. La commercialisation du terrain à bâtir est dépendante d'autorisations administratives. Cependant, le remboursement de Raizers n'est pas dépendant de la vente du terrain à bâtir.

L'Emetteur est exposé au risque de libération d'un lot. Les travaux et la commercialisation du lot 1 sont dépendants du départ du locataire de ce lot. Ce dernier a signifié son intention de départ au plus tard le 1^{er} janvier 2023.

L'Emetteur est exposé à la situation sanitaire actuelle. En effet, l'épidémie mondiale du coronavirus a mis à l'arrêt l'industrie du bâtiment. Cela peut impliquer un retard des travaux et des difficultés de commercialisation.

B. Risques liés aux obligations

Les Obligations sont des instruments de dette qui comportent certains risques. En souscrivant aux Obligations, les investisseurs consentent un prêt à l'émetteur, qui s'engage à payer annuellement des intérêts et à rembourser le principal à la Date d'échéance. En cas de faillite ou de défaut de l'émetteur, les investisseurs courent le risque de ne pas obtenir ou d'obtenir tardivement les montants auxquels ils auraient droit et de perdre tout ou partie du capital investi. Chaque investisseur doit donc étudier attentivement la Note d'information, au besoin avec l'aide d'un conseil externe.

La liquidité limitée des titres émis par des sociétés non cotées ne permet pas toujours de céder ces instruments financiers au moment souhaité.

C. Risques liés à l'Offre

L'Offre est conditionnée à la levée d'un montant minimum par l'Emetteur de 210 000€. Si ce montant n'est pas atteint, l'Emprunt Obligataire sera annulé et les investisseurs remboursés.

Partie 2 – Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement
--

A. L'identité de l'émetteur

1. Données concernant l'émetteur

Serenimmo est une société par actions simplifiée de droit français ayant établi son siège social au 250 bis Boulevard Saint-Germain et enregistrée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 539 047 761. Son site internet est le suivant : [Serenimmo - L'Immobilier en toute sérénité.](#)

2. Activité de l'Emetteur

Serenimmo est spécialisée dans l'activité de marchands de biens. Elle a pour objet social :

- L'activité de marchands de biens,
- L'achat en vue de leur revente de tous biens et droits immobiliers. Pour faciliter cet objet, la société pourra réaliser toutes opérations d'entretien, de réparation, d'amélioration, de transformation et de rénovation d'immeuble en vue d'en faciliter leur revente. La société pourra réaliser toutes prestations relatives au montage financier, commercial de tout dossier lié à l'immobilier ainsi que le suivi des opérations. Plus généralement, la société pourra réaliser toutes prestations de services et de conseil relatifs à l'immobilier au profit de tiers.
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiques ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; la participation directe ou indirecte de la société dans tous opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social et toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet.

Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance.

3. Actionnariat

Actionnaires :

Bertrand Guidez : 50%

Philippe Druart : 50%

4. Opérations conclues par l'Emetteur

Il n'existe aucune opération pouvant être qualifiée d'importante entre l'Emetteur et les personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires, pour les deux derniers exercices et l'exercice en cours.

5. Organe d'administration

Composition :

Président : LA COMPAGNIE D'ORSAY

Directeur Général : PLS CONSEIL

Rémunération :

Le président peut recevoir, pour l'exercice de ses fonctions, une rémunération, qui est fixée et peut être modifiée par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés.
Le Directeur Général peut recevoir une rémunération dont les modalités sont fixées par les actionnaires.

6. Condamnation(s) visée(s) à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014

Les personnes visées au 4° n'ont fait l'objet d'aucune condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

7. Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts entre l'Emetteur et les personnes visées au 4° ou 5° ou avec d'autres parties liées n'est à signaler.

8. Identité du commissaire

Commissaire aux comptes titulaire : BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes suppléant : VEGA CONSEIL

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels

Les comptes annuels pour les exercices au 31/03/2020 et au 31/03/2021 sont repris en annexe.

2. Déclaration sur le fonds de roulement

L'Emetteur déclare que de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations sur les douze prochains mois.

3. Déclaration sur le niveau des capitaux propres et de l'endettement

L'Emetteur déclare qu'à la date du 01/12/2021 ses capitaux propres s'élèvent à 220 261€.

A la même date, l'Emetteur déclare que son endettement s'élève à 5 669 112€ réparti comme décrit ci-dessous :

- Emprunts et dettes financières diverses : 7 540€
- Comptes courants associés : 28 733€
- Dettes fournisseurs : 166 000€
- Dettes fiscales et sociales et autres dettes : 174 087€
- Autres emprunts obligataires : 809 000€
- Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits : 4 483 752€

4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

L'Emetteur déclare qu'il n'y a pas eu de changement significatif de sa situation financière ou commerciale entre la fin du dernier exercice social et la date de l'ouverture de l'Offre.

C. Identité de l'offreur

La société Raizers est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 16, rue Fourcroy, 75017, Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901. Le site internet de l'Offreur est le suivant : www.raizers.com

Partie 3 – Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1. Généralités

Montant maximal pour lequel l'Offre est effectuée	280 000€
Montant minimal pour lequel l'Offre est effectuée	210 000€
Valeur nominale d'une Obligation	1€
Date d'ouverture de l'Offre	01/12/2021
Date de fermeture de l'Offre	03/12/2021
Date d'émission prévue des obligations	03/12/2021
Frais à charge des investisseurs	Aucun

2. Clôture anticipée

La clôture anticipée de la Période de Souscription interviendra automatiquement dès que le montant total souscrit dans le cadre de l'Emprunt obligataire atteindra le montant maximal à émettre soit, le montant de 280 000€. Une fois ce montant atteint, toute demande de souscription sera refusée dans le cadre de la présente Offre.

3. Modalités de souscription et de paiement

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg (la « Banque Séquestre »).

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 19 octobre 2021 conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire.

La souscription aux deux cent quatre-vingt mille (280 000) Obligations pourra être ouverte dès la signature du Contrat jusqu'au 03/12/2021 au plus tard (la « Période de Souscription »).

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1er arrivé, 1er servi » :

- Chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;
- À l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente ;

- Lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

4. Emission des obligations

Les Obligations seront émises au plus tard le 03/12/2021.

5. Frais

Les frais juridiques, administratifs et autres en relation avec l'émission de l'Emprunt obligataire sont à charge de l'Emetteur.

B. Raisons de l'offre

1. Description du projet immobilier

Opération

L'opération est portée par la société SAS SERENIMMO, société spécialisée dans les opérations de marchands de biens depuis plus de 10 ans.

Cet opérateur professionnel de l'immobilier a réalisé de plus de 50 opérations immobilières (Marchand de biens principalement) depuis 2011 principalement dans l'Oise et notamment à Gouvieux.

L'opération est située 12 rue Edmond Léveillé à Gouvieux. Les opérateurs ont acquis en juin 2019 un ensemble immobilier comprenant un garage permettant une exploitation professionnelle, un bâtiment composé de trois logements mitoyens, une maison individuelle et un terrain à bâtir, avec l'objectif d'une revente à la découpe après travaux.

A date la pré-commercialisation est de 41%. Les travaux sont terminés pour deux lots, en cours pour un lot et n'ont pas commencé pour le dernier lot.

Raizers est sollicité pour le refinancement d'une partie des fonds propres injectés par les opérateurs. L'emprunt sera garanti par les Garanties à Première Demande des sociétés holding, SAS FLORESTA et ILLO CONSEILS, et par les cautions personnelles de Bertrand Guidez et Philippe Druart.

Emplacement :

Gouvieux est une commune de 9 023 habitants située dans le département de l'Oise, en région Hauts-de-France. Gouvieux est réputé pour abriter l'un des meilleurs centres d'entraînement hippique de France.

La commune est située, en voiture, à 15minutes au sud de Creil, à 20 minutes à l'ouest de Senlis et à une heure au nord de Paris. L'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle est accessible à 35 minutes de Gouvieux. La gare de Chantilly-Gouvieux se trouve à 4km du projet, permettant de rejoindre la gare du Nord, à Paris, en 25 minutes.

La commune offre plusieurs commerces de proximité (boucheries, boulangeries et deux supermarchés). Gouvieux est également situé à proximité de la zone commerciale de Creil-Saint Maximin.

Concernant les établissements publics, Gouvieux offre plusieurs écoles élémentaires et maternelles, une école hôtelière ainsi qu'un centre médico-chirurgical. Les lycées les plus proches sont situés à Chantilly, commune limitrophe de Gouvieux, et les centres hospitaliers les plus proches sont à Creil et Senlis.

Zoom sur le programme :

Lot n°	Typologie	m²	Prix/m²	Prix de vente	Etat de commercialisation
Garage	Mixte	1 264	320	405 000	Vendu
1	Logement	73	2 830	206 000	
2	Logement	52	2 852	148 000	Sous promesse de vente
3	Logement	92	2 871	265 000	
4	Logement	80	2 875	230 000	
Terrain	Terrain à bâtir	1 300	292	380 000	
TOTAL		2 861	571	1 634 000	

A date, le lot 1 est occupé. Le départ du locataire est prévu au plus tard le 1^{er} janvier 2023. Les travaux et la commercialisation du lot auront lieu après le départ du locataire.

Travaux :

- Garage : Les travaux sont terminés. Ils ont consisté au changement de 4 fenêtres, la création de parking et la réfection des façades arrière.
- Lot 1 : Les travaux commenceront après le départ du locataire. Ils consisteront à la réalisation de travaux de réfection du second œuvre.
- Lot 2 / 3 : Les travaux sont terminés. Ils ont consisté à la réfection totale du 2e œuvre (plomberie, électricité, plâtrerie, peintures, revêtements muraux, revêtements sols...).
- Lot 4 : Les travaux sont en cours. Ils comprennent la reprise de la toiture et du second œuvre.
- VRD : Les travaux sont terminés à 90%. Il reste les abords de la maison Rue Hurst Mahieu (lot 4).

Le budget des travaux de l'opération est de 631 939€ TTC, soit 405€/m².

Zoom sur les prestataires :

2M Renov : Société qui réalise les travaux de façade de l'opération.

SEREBATIM : Elle a réalisé des travaux d'aménagement de la cour intérieure.

Groupe LLT : Les travaux de menuiserie dans le lot à usage de garage ont été réalisés par cette société.

RXV : Le devis de cette société porte sur des travaux de plomberie du lot 4.

Technoplac : Elle a réalisé des travaux d'isolation, d'électricité, de plomberie, de menuiseries intérieures, de carrelage et de peinture des lots 2 et 3.

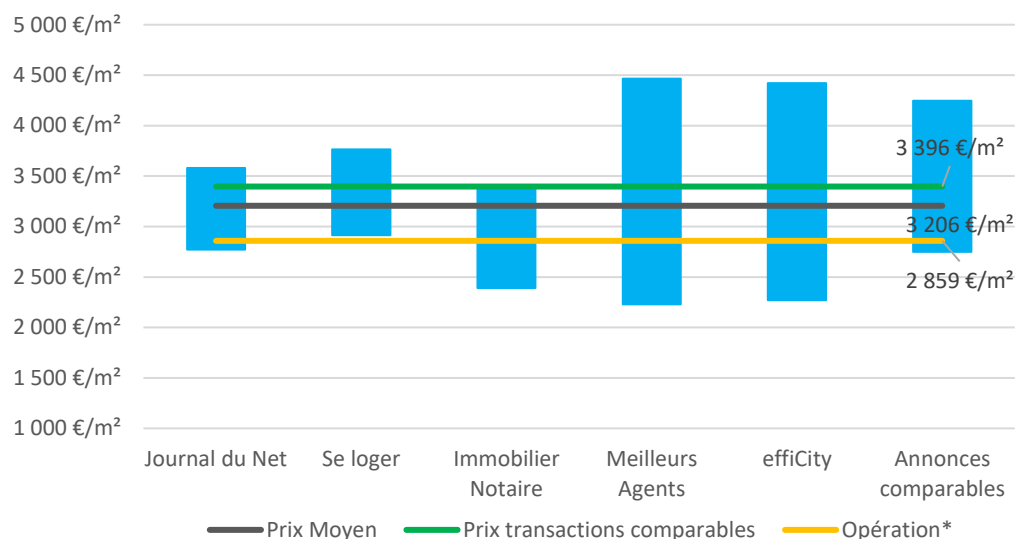
Placoise : Elle réalise la majorité des travaux sur le lot 4 (gros œuvre, couverture, menuiseries extérieure et intérieure, peinture, électricité).

EDDB : Elle réalise les travaux de VRD sur l'opération.

BRM : Entreprise polonaise qui travaille avec LTT Groupe. Elle met à disposition du personnel sur les chantiers lors des pics d'activités.

Prix de marché :

Prix marché immobilier



* : Le prix moyen de l'opération dans le graphique ci-dessus n'inclut que les lots à usage d'habitation.

Le secteur géographique de Gouvieux et des communes alentours est recherché. Située à moins de 30 minutes de Paris en transports en commun, Gouvieux permet de vivre dans un cadre agréable et calme, avec la possibilité de travailler à Paris. Depuis 2 ans, et avec le développement du télétravail, les prix dans la commune ont augmenté de plus de 6%.

Le prix des biens objets de l'opération se situent dans la fourchette basse des prix observés dans la commune de Gouvieux. la moyenne est de 3 510€/m² pour des offres comparables, et de de 3 396€/m² pour des transactions réalisées entre 2016 et 2021.

Les opérateurs ont réalisé plusieurs opérations dans la commune de Gouvieux et possèdent donc une bonne expertise sur les prix de marché.

Pour le terrain à bâtir, les transactions dans la commune de Gouvieux, qui correspondent à des terrains à bâtir accolés, se sont vendus à environ 160€/m² pour des terrains d'environ 1 400m².

Concernant les offres de terrain à bâtir, pour celles situées à Gouvieux ou dans les communes proches, les prix de vente sont compris entre 250 et 465€/m², avec une moyenne d'environ 300€/m², pour des terrains inférieurs à 600m².

Le prix du terrain à bâtir de l'opération, à savoir 292€/m² pour 1 300m² paraît cohérent au regard des offres identifiées. L'opérateur a été conseillé par un commercialisateur local pour définir le prix de vente du terrain.

Commercialisation :

Les biens sont commercialisés en exclusivité par l'agence Coté Immo pendant 3 mois. Après les 3 mois, les opérateurs travailleront avec l'agence du Lys basée à Lamorlaye.

La commercialisation du lot 2 est en cours et celle des lots 1 et 4 sera réalisée après l'achèvement des travaux.

En ce qui concerne le terrain à bâtir, un projet de promotion immobilière va être mené au nord de ce terrain. L'opérateur souhaite se greffer à ce projet et attend le lancement du projet pour déposer son permis

41% du chiffre d'affaires de l'opération est commercialisé à date.

Planning prévisionnel



Bilan de la promotion

Postes	Montants HT	Commentaires
Chiffre d'affaires	1 634 000	1 047 €/m²
Coût d'acquisition	475 000	
FAI sur achat	16 667	
Frais d'acquisition	16 863	
Total Travaux	559 148	
Honoraires techniques	3 360	
Assurances	3 657	
Frais financiers	47 080	
Coût de revient à l'acquisition	1 121 775	719 €/m²
Intérêts financiers	56 000	10 % sur 18 mois
Coût de revient total	1 177 775	755 €/m²
Marge nette	456 225	
<i>En % du Chiffre d'affaires</i>	28%	

2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser

Besoins	Ressources		
Prix de revient à l'acquisition TTC	Apport en fonds propres opérateur :	60 469 €	5%
(= total des charges HT + TVA – frais financiers - frais de commercialisation)	Vente du garage	405 000 €	33%
	Emprunt obligataire émis sur la plateforme :	280 000 €	23%
	Crédit d'accompagnement Crédit Agricole :	464 000 €	38%
Total besoins	1 209 469 €	Total ressources	1 209 469 € 100%

Partie 4 – Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

Les termes et conditions des Obligations sont décrits de manière extensive dans le document intitulé Contrat obligataire repris en Annexe à la présente Note d'information, et dont les principales caractéristiques sont reprises ci-dessous. Une souscription à une ou plusieurs Obligations entraîne l'adhésion explicite et sans réserve de l'Investisseur aux termes et conditions des Obligations.

Nature et catégorie	Obligations nominatives
Devise	Euros (€)
Valeur nominale	1€
Date d'échéance	24 mois
Date de remboursement	03/12/2023
Modalités de remboursement	Le remboursement interviendra à l'échéance conformément à l'article 15 du Contrat obligataire ou de manière anticipée

	conformément à l'article 16 du Contrat obligataire.
Restriction de transfert	Librement cessible
Taux d'intérêt annuel brut	10%
Date de paiement des intérêts	Les intérêts seront payés à la date stipulée à l'article 13 du Contrat obligataire

Partie 5 – Toute autre information importante adressée oralement ou par écrit à un ou plusieurs investisseurs sélectionnés

A. Droit applicable

Les obligations et toutes les obligations non contractuelles résultant des Obligations ou en rapport avec celles-ci sont régies et doivent être interprétées conformément au droit français.

B. Litige

Tout litige relatif à l'interprétation, la validité ou le respect de la Note d'Information que l'Emetteur et les Obligataires ne parviendraient pas à résoudre à l'amiable sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

C. Information aux obligataires

Les informations relatives au suivi des activités de l'Emetteur seront disponibles sur le site de Raizers (www.raizers.com).

Annexe

1. Contrat obligataire

SERENIMMO – Immatriculée au RCS de Paris
n° 539 047 761 - SAS au capital de 50 000 €
250 bis Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

**CONTRAT D'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
D'UN MONTANT DE 280 000 EUROS
COMPOSE DE 280 000 OBLIGATIONS
(le « Contrat »)**

AVERTISSEMENT

La présente émission obligataire est réalisée dans le cadre d'une opération de financement participatif telle que définie à l'article L.411-2-I bis du Code monétaire et financier.

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques inhérents à cette opération tels qu'indiqués dans l'accès restreint et progressif au site internet www.raizers.com ayant précédé l'accès au présent document.

La diffusion, directe ou indirecte, dans le public en France des instruments financiers acquis à l'occasion de cette émission ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L.411-1, L.411-2, L.412-1 et L.621-8 à L.621-8-3 du Code monétaire et financier.

Cette opération n'a pas donné lieu ni ne donnera lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

1 EMETTEUR DES OBLIGATIONS

La société SERENIMMO, SAS dont le siège social est situé 250 bis Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 539 047 761, dûment représentée aux fins des présentes (l'« **Emetteur** ») a souhaité réaliser la présente émission obligataire dans le cadre de son activité.

2 PLATEFORME D'EMISSION DES OBLIGATIONS

L'Emetteur est spécialisé dans les activités de marchands de biens immobiliers et a souhaité procéder à une émission obligataire dont il a proposé la souscription sur la plateforme de financement participatif de la société Raizers (la « **Plateforme Raizers** »), société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 16, rue Fourcroy, 75017 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901 (« **Raizers** »), dûment représentée aux fins des présentes.

3 UTILISATION DES FONDS

Les fonds provenant de la présente émission obligataire seront intégralement utilisés pour le refinancement d'une opération de marchands de biens nommée « Serenimmo Gouvieux », et située au 10/12 rue Edmond Lèveillé, Gouvieux (60270) (« **l'Opération** »).

Le lot à usage de garage permettant une exploitation professionnelle d'une surface de 1 264m², ci-après dénommé « **garage** ».

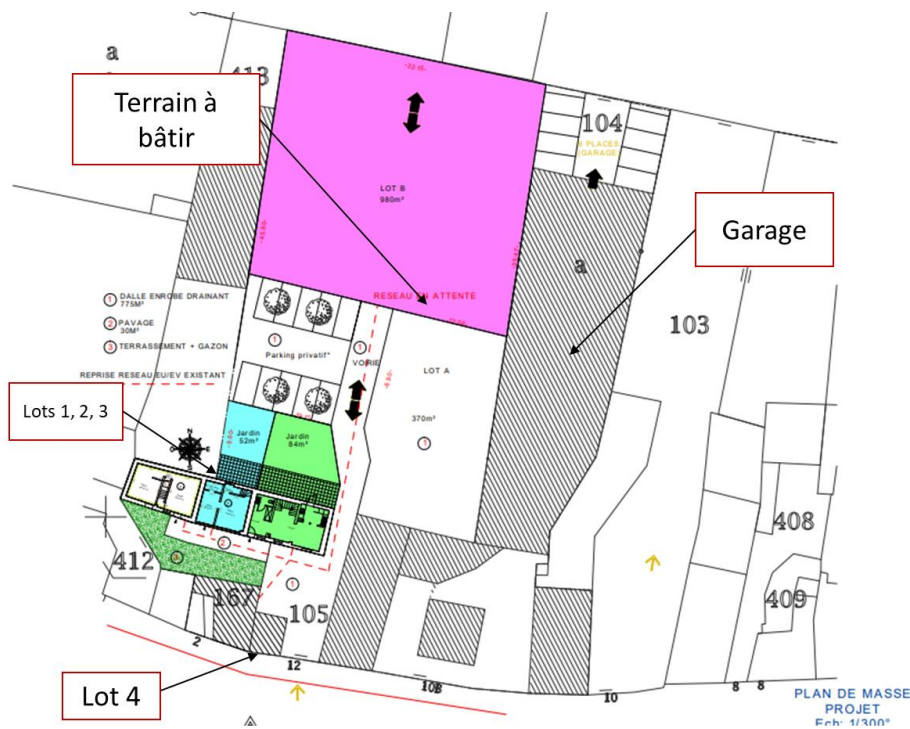
Le lot 1 correspond à un logement d'une surface de 73m², ci-après dénommé « lot 1 ».

Le lot 2 correspond à un logement d'une surface de 52m², ci-après dénommé « lot 2 ».

Le lot 3 correspond à un logement d'une surface de 92m², ci-après dénommé « lot 3 ».

Le lot 4 correspond à un logement d'une surface de 80m², ci-après dénommé « lot 4 ».

Le terrain correspond à un terrain à bâtir d'une superficie de 1 300m², ci-après dénommé « **terrain à bâtir** ».



4 MONTANT DE L'EMISSION

L'emprunt obligataire, d'un montant nominal de deux cent quatre-vingt mille euros (280 000 €) (l'« **Emprunt Obligataire** »), est représenté par deux cent quatre-vingt mille (280 000) obligations émises par l'Emetteur, d'un montant nominal d'un euro (1 €) chacune, portant intérêt au taux fixé à la clause 12 du Contrat (les « **Obligations** »).

L'Emprunt Obligataire est régi par les articles L.213-5 et suivants du Code monétaire et financier et L.228-38 et suivants du Code de commerce.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était inférieur à soixante-quinze pour cent (75%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, celui-ci sera annulé et les versements reçus par l'Emetteur restitués aux souscripteurs dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter la clôture de la Période de Souscription.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était égal ou inférieur à cent pour cent (100%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, mais supérieur à soixante-quinze pour cent (75%) de celui-ci, l'Emetteur pourra limiter le montant de l'Emprunt au montant des souscriptions reçues avec l'accord du Représentant de la Masse des Obligataires et émettre les Obligations correspondantes sur la base de la même valeur nominale.

5 FORME DES OBLIGATIONS

Les Obligations seront émises sous la forme nominative. La propriété des Obligations sera établie par une inscription en compte, conformément aux articles L.211-3 et suivants du Code monétaire et financier (chaque propriétaire d'Obligations étant un « **Porteur** »).

Aucun document matérialisant la propriété des Obligations ne sera émis en représentation des Obligations.

6 PRIX D'EMISSION

Les Obligations seront émises à leur valeur nominale, soit au prix d'un euro (1 €), payable en totalité à la souscription, avec un minimum de souscription pour chaque Porteur de mille (1 000) Obligations, soit mille euros (1 000 €).

7 MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg (la « **Banque Séquestre** »).

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 19 octobre 2021 conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire.

8 DUREE DE LA SOUSCRIPTION

La souscription aux deux cent quatre-vingt mille (280 000) Obligations pourra être ouverte dès la signature du Contrat jusqu'au 03/12/2021 au plus tard (la « **Période de Souscription** »).

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » :

- Chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;
- À l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente ;
- Lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

Les Obligations seront émises au plus tard le 03/12/2021 (la « **Date d'Emission** »).

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

9 DURÉE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

9.1 Durée de l'Emprunt Obligataire

Les Obligations sont émises pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la Date d'Emission.

Ainsi, deux années, après la Date d'Emission (la « **Date d'échéance** »), chaque Obligation aura été remboursée.

9.2 Option offerte à l'Emetteur

A la Date d'échéance, il est entendu entre les Parties que l'Emetteur pourra, sous réserve d'en informer au préalable Raizers quarante-cinq (45) jours à l'avance par courriel avec accusé de réception, demander un décalage de la Date d'échéance initialement prévue de six (6) ; ces six (6) mois pouvant être prolongés à nouveau de six (6) mois maximum.

Il est précisé que : i) chacun des décalages doit être justifié par de bonnes raisons (retard de travaux, non-obtention d'autorisations administratives, retard de commercialisation, etc.) et ii) l'Emetteur doit obtenir l'accord écrit préalable de Raizers pour que la prolongation de l'Emprunt Obligataire soit effective. Sans cet accord écrit de Raizers, il est entendu que la prolongation de l'Emprunt Obligataire demandée par l'Emetteur ne pourra pas avoir lieu.

Par ailleurs, si l'Emetteur obtient l'accord écrit préalable de Raizers pour une prolongation de l'Emprunt Obligataire de six (6) mois, le taux d'intérêt applicable sera le Taux d'Intérêt initialement prévu en Article 13 augmenté d'un pourcent (1%). Si l'Emetteur obtient l'accord écrit préalable de Raizers pour une prolongation de l'Emprunt de six (6) mois supplémentaires, le taux d'intérêt applicable sera le Taux d'Intérêt initialement prévu en Article 13 augmenté de deux pourcents (2%).

En cas de défaut de remboursement à la nouvelle date d'échéance (soit six (6) ou douze (12) mois après la Date d'échéance initiale), le Taux d'Intérêt sera majoré d'une pénalité de retard de trois pourcents (3%), tel que prévu en Article 14 du Contrat.

Enfin, il est indiqué que l'exercice de cette option offerte à l'Emetteur ne nécessite pas la conclusion d'un avenant par écrit et qu'un tel décalage ne sera pas assimilé à un retard de remboursement.

10 RANG DES OBLIGATIONS ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT À SON RANG

Le principal et les intérêts des Obligations constituent des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et, sous réserve des stipulations ci-après, non assortis de sûretés de l'Emetteur, venant à tout moment, au même rang entre elles et (sous réserve des dispositions impératives du droit français) au même rang que tous les autres engagements chirographaires, présents ou futurs, de l'Emetteur.

L'Emetteur s'engage, jusqu'au remboursement de la totalité des Obligations, à ne conférer ni ne permettre que subsiste un quelconque nantissement, hypothèque, gage ou autre sûreté de quelque nature que ce soit, sauf (i) au profit d'un établissement de crédit ou (ii) avec l'accord exprès écrit et préalable du Représentant de la Masse, sur l'un quelconque de ses actifs ou revenus, présents ou futurs, en garantie d'un endettement souscrit ou garanti par l'Emetteur après l'émission des Obligations, sans en faire bénéficier pari-passu les Obligataires, en consentant les mêmes garanties et le même rang aux Obligataires.

11 GARANTIES A PREMIERE DEMANDE / CAUTIONS PERSONNELLES

FLORESTA, société par actions simplifiées à associé unique au capital de 2 351 598 euros, dont le siège social est situé au 250 Bis Boulevard Saint Germain – 75007 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 824 906 101, s'est engagée à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une garantie à première demande.

ET

ILLO CONSEILS, société civile au capital de 752 360 euros, dont le siège social est situé au 55 2^{ème} Avenue – 60260 Lamorlaye, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Compiègne sous le numéro 498 748 706, s'est engagée à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une garantie à première demande.

ET

Monsieur Bertrand GUIDEZ, né le 10 juin 1976, résidant au 1 rue Joseph Carlier - Cambrai, s'est engagé à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une caution personnelle.

ET

Monsieur Philippe DRUART, né le 30 juin 1963, résidant au 55 2^{ème} Avenue – Lamorlaye s'est engagé à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une caution personnelle.

12 CONDITIONS SUSPENSIVES

La validité du Contrat est soumise à la réalisation des conditions suspensives suivantes (ci-après les « **Conditions Suspensives** »). Le versement des fonds ne pourra donc avoir lieu que lorsque les Conditions Suspensives ci-dessous seront réalisées :

- Réception des cautions personnelles de Bertrand Guidez et Philippe Druart
- Réception des Garanties à Première Demande des sociétés FLORESTA et ILLO CONSEILS.

13 INTÉRÊTS

Les Obligations portent intérêt de la Date d'Emission (incluse) jusqu'à la Date d'Echéance (exclue) au taux de dix pour cent pour cent (10%) (le « **Taux d'Intérêt** ») l'an de leur valeur nominale, sur une base de 365 jours par an, calculé comme suit :

$$Mv = Mi \times Tx$$

Mv : Montant à verser

Mi : Montant toujours investi

Tx : Taux d'intérêt annuel

le résultat étant arrondi à la deuxième décimale la plus proche (les demis étant arrondis à la décimale inférieure).

Les intérêts sont payables annuellement à terme échu au jour et mois de la Date d'Emission de l'obligation de chaque année ou au premier jour ouvré de paiement interbancaire subséquent.

Chaque Obligation cessera de porter intérêt à compter de sa date de remboursement effectif, à moins que le paiement du principal ne soit indûment refusé ou retenu. Dans ce cas, le montant de l'Obligation qui n'a pas été dûment payé continuera de porter intérêt conformément au présent article (tant avant qu'après le prononcé du jugement) jusqu'à la date à laquelle toutes les sommes dues au titre de l'Obligation sont reçues par ou pour le compte du Porteur concerné.

14 INTERETS DE RETARD

Toute somme en principal, intérêts, frais et accessoires exigibles en vertu des stipulations des présentes qui ne serait pas payée à la bonne date, portera intérêt de plein droit, à partir de cette date jusqu'au jour de son paiement effectif, au taux initialement prévu majoré d'une pénalité de 3% supplémentaires et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. Les intérêts de retard seront calculés sur la base du nombre de jours écoulés et d'une année de 365 jours (ou 366 pour les années bissextiles).

Cette stipulation ne pourra nuire à l'exigibilité survenue et, par suite, ne pourra pas valoir accord de délai de règlement.

15 REMBOURSEMENT

A moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, les Obligations seront amorties en totalité à la Date d'Echéance.

Les Obligations intégralement amorties seront immédiatement annulées et ne pourront pas, par conséquent, être réémises ou revendues.

16 REMBOURSEMENT ANTICIPÉ VOLONTAIRE DE L'ÉMETTEUR

L'Émetteur pourra, à compter à toute date suivant la Date d'Emission, à son gré, procéder au remboursement de la totalité (et non une partie seulement) des Obligations restant en circulation à tout moment avant leur Date d'Échéance (la « **Date de Remboursement Volontaire** ») au Montant de Remboursement Volontaire (tel que défini ci-dessous), sous réserve du respect par l'Émetteur de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables et à condition d'en aviser (un tel avis est irrévocable) le Représentant de la Masse dix (10) jours calendaires avant le remboursement de la totalité des Obligations.

Le « Montant de Remboursement Volontaire » sera égal, pour chaque Obligation en euros arrondi au centime d'euro le plus proche (0,005 euro étant arrondi au centième d'euro inférieur), à cent pour cent (100%) de la valeur nominale de l'Obligation augmenté des intérêts courus au titre de l'Obligation, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la Date de Remboursement Volontaire (exclue).

17 REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE D'OBLIGATIONS

Le remboursement des Obligations s'effectuera automatiquement au fur et à mesure de la vente des lots mentionnés en article 3 du Contrat. A chaque vente d'un lot, l'Émetteur devra rembourser le montant des Obligations correspondant au prix de vente reçu lors de la vente dudit lot et ce dans la limite du montant de l'Emprunt Obligataire, de ses intérêts et frais annexes. Il est précisé que ce remboursement des Obligations en cas de vente des lots se fera en fonction de l'ordre de priorité des créanciers ayant une sûreté sur l'actif immobilier défini en Article 3.

En cas de vente d'un des lots, l'Émetteur s'engage à notifier par courriel au Représentant de la Masse, les conditions prévues de cette dernière dans un délai de dix (10) jours calendaires préalablement à la date de réitération de la vente.

La vente de chaque lot enclenchera un remboursement automatique anticipé partiel ou total de l'Emprunt Obligataire correspondant au montant de la vente arrondi à l'euro près inférieur jusqu'au remboursement complet du capital et des intérêts dus. Il est précisé que le montant des intérêts ne peut être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la date de survenance de la vente dudit lot.

18 EXIGIBILITÉ ANTICIPÉE

En cas de survenance de l'un des événements prévus ci-dessous, le Représentant de la Masse agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, sur simple notification écrite, sans mise en demeure préalable, avant qu'il n'ait été remédié au manquement considéré, rendre immédiatement et de plein droit exigible le remboursement de la totalité, et non d'une partie seulement, des Obligations, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus jusqu'à la date effective de remboursement, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la Date de Remboursement anticipé (exclue):

- Défaut de paiement de tout montant, en principal ou intérêt, dû au titre de l'Émetteur depuis plus de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'exigibilité de ce paiement ;
- S'il n'est pas remédié à l'un des manquements ci-dessous dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la réception par l'Émetteur de la notification dudit manquement :
 - Dans le cas où Raizers n'aurait pas la preuve que le lot 1 est vide à la date du 2 janvier 2023, un mandat de vente non-exclusif, à la demande de Raizers, sera conclu entre l'Émetteur (le mandant) et Raizers (le mandataire).

- Modification(s) de l'Opération décrite en article 3 (exemple : l'Emetteur souhaite modifier son permis de construire initial), sauf si l'Emetteur en a informé au préalable le Représentant de la Masse par écrit et que ce dernier a consenti à une/de telle(s) modification(s) ;
- Non-respect par l'Emetteur de ses engagements quant à l'affectation des fonds ;
- Inexactitude d'une information financière, ou relative à la situation financière de l'Emetteur ;
- Refus du commissaire aux comptes ou de l'expert-comptable de certifier les comptes de l'Emetteur ;
- Changement de contrôle de l'Emetteur, caractérisé soit par le transfert de plus de 50% du capital social et/ou des droits de vote de l'Emetteur à un actionnaire tiers, soit par tout événement ou convention ayant pour conséquence le changement de contrôle effectif de l'Emetteur, que ce soit dans l'immédiat ou à une échéance antérieure à la maturité de l'obligation ;
- En cas de décès, état de cessation de paiement ou de surendettement, de redressement judiciaire civil ou commercial, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle ou de déconfiture du représentant légal de l'Emetteur et ce dans les limites permises par la loi ;
- En cas de manquement à l'une quelconque des obligations prévues au présent Contrat et en particulier aux déclarations et garanties de l'Emetteur ;
- En cas de défaut de paiement des créances du Trésor public, de la sécurité sociale et des salariés, ouverture d'une procédure d'alerte, de règlement amiable, d'une procédure collective ou de toute autre procédure similaire ;
- En cas de cessation de l'activité de l'Emetteur ou dissolution de l'Emetteur ;
- En cas de dissimulation par l'Emetteur d'informations pertinentes et plus généralement un comportement judiciairement répréhensible du dirigeant de l'Emetteur ;
- En cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre de l'un quelconque des contrats relatifs à d'autres financements conclus par l'Emetteur par l'intermédiaire de Raizers ou leur résiliation pour quelque cause que ce soit ;
- En cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre d'un financement, en ce compris un prêt bancaire, une émission d'obligations ou de bons de caisse, pour quelque cause que ce soit.

L'Emetteur s'engage à communiquer dans un délai de trois (3) jours calendaires à Raizers toute information de nature à entraîner un cas d'exigibilité, et ce dès qu'il en aura connaissance.

19 PROCEDURE DE RECOUVREMENT

Le Représentant agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, en cas de défaillance de l'Emetteur dans l'exécution des paiements des intérêts et du principal dans un délai de plus de cinq (5) jours ouvrés à la suite de la date prévue à l'échéancier, procéder à une mise en demeure. En cas de non-exécution dans les quinze (15) jours ouvrés suivant la réception de la mise en demeure, le Représentant agissant pour le compte de la Masse pourra introduire une action en justice devant les tribunaux compétents.

En cas de mise en œuvre d'une procédure de recouvrement par le Représentant, les frais liés à cette procédure (notamment les frais de conseil) seront avancés par le Représentant et facturés à l'Emetteur. En outre, si le montant recouvert à l'issue de la procédure ne couvre pas la totalité du montant exigible à cette date (capital, intérêts et frais de procédure avancés par le Représentant), il est prévu que les frais avancés par le Représentant seront déduits du montant recouvert au profit des Porteurs.

20 PAIEMENT

Le paiement du principal et des intérêts dus au titre des Obligations sera coordonné par la société Raizers et se fera par l'intermédiaire de la Banque Séquestre. Le paiement sera effectué en euros par crédit ou par transfert sur le compte MangoPay (solution Leetchi Corp. S.A.) du Porteur libellé en euros, conformément aux dispositions fiscales applicables ou à d'autres dispositions légales ou réglementaires applicables, et sous réserve des stipulations de l'Article 21 (Régime Fiscal) ci-après.

Tous les paiements valablement effectués aux Porteurs libèreront l'Émetteur, le cas échéant, de toutes obligations relatives à ces paiements. Les Porteurs ne supporteront ni commission ni frais au titre de ces paiements.

21 REGIME FISCAL

Il est rappelé que la perception des intérêts d'obligations constitue une valeur mobilière de placement au regard de l'administration fiscale. A ce titre, elle est soumise à prélèvements sociaux ainsi qu'au barème de l'imposition sur le revenu. La gestion de ces flux fiscaux est assumée par Raizers en ce qui concerne les retenus à la source.

La documentation relative au traitement fiscal des valeurs mobilières de placement par l'administration fiscale française est disponible en version libre d'accès sur la Plateforme Raizers.

22 AUTORISATION DE L'EMISSION PAR L'EMETTEUR

L'émission de l'Emprunt Obligataire par l'Émetteur peut être conditionnée par une décision de la collectivité des associés ou actionnaires de la société émettrice, ou par une décision de l'associé unique de ladite société.

Il est entendu entre les Parties que l'Émetteur est seul responsable :

- Du bon respect des conditions de forme applicables au procès-verbal afférent à une telle décision ;
- De l'archivage du procès-verbal via les supports matériels admis par la loi.

Il est rappelé à l'Émetteur que l'ensemble des conditions de formes et d'archivage relatives au procès-verbal ainsi que leurs sanctions sont prévues dans le Code de commerce.

En tout état de cause, Raizers ne pourra à aucun moment voir sa responsabilité engagée en cas de procès-verbal non conforme aux dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière. Ainsi, l'Émetteur sera toujours tenu de rembourser l'Emprunt Obligataire selon les termes du présent Contrat.

23 MASSE DES OBLIGATAIRES

Les Porteurs seront automatiquement groupés en une masse (la « **Masse** ») pour la défense de leurs intérêts communs.

La Masse sera régie par les dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce, sous réserve des stipulations ci-après.

23.1 Personnalité morale

La Masse disposera de la personnalité morale et agira d'une part par l'intermédiaire d'un représentant (le « **Représentant de la Masse** ») et d'autre part par l'intermédiaire d'une assemblée générale des Porteurs.

La Masse seule, à l'exclusion des Porteurs pris individuellement, exercera les droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations.

23.2 Représentant de la Masse

La qualité de Représentant de la Masse peut être attribuée à une personne de toute nationalité. Toutefois, les personnes suivantes ne peuvent être choisies comme Représentant de la Masse :

- L’Emetteur, ses employés et leurs ascendants, descendants et conjoints ;
- Les entités garantes de tout ou partie des engagements de l’Emetteur ; et
- Les personnes auxquelles l’exercice de la profession de banquier est interdit ou qui sont déchues du droit de diriger, administrer ou gérer une société en quelque qualité que ce soit.

Le Représentant de la Masse initial sera la société Raizers.

Le Représentant de la Masse sera soumis aux dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce. Le Représentant de la Masse pourra être révoqué ou remplacé par l’assemblée générale des Porteurs statuant à la majorité de 90% sur la base d’un *quorum* de 100% des Porteurs.

Le Représentant de la Masse ne recevra pas de rémunération au titre de l’exercice de ses fonctions.

23.3 Pouvoirs du Représentant

Sauf résolution contraire de l’assemblée générale des Porteurs, le Représentant de la Masse aura le pouvoir d’accomplir tous les actes de gestion nécessaires pour la défense des intérêts communs des Porteurs. Toutes les procédures judiciaires intentées à l’initiative ou à l’encontre des Porteurs devront, pour être recevables, l’être à l’initiative ou à l’encontre du Représentant de la Masse. Le Représentant de la Masse ne peut pas s’immiscer dans la gestion des affaires de l’Emetteur.

Sauf avis contraire des Porteurs, il est entendu que le Représentant de la Masse pourra décider à tout moment à compter de la date de signature du Contrat, et avec l’accord préalable de l’Emetteur, de modifier certaines dispositions dudit Contrat et notamment celles relatives :

- A la durée de la souscription (Article 8) ;
- A la durée de l’Emprunt Obligataire (Article 9) ;
- Aux garanties (Articles 11).
- Aux intérêts et, plus précisément, celles relatives au paiement des intérêts, à leurs modalités d’amortissement et à leur taux (Articles 13 et 14).

Le Représentant de la Masse pourra également décider de modifier les dispositions relatives au montant de l’émission (Article 4) mais cela uniquement jusqu’à la Date d’Emission au plus tard et en conformité avec le montant minimum global de souscription défini en Article 4 (75% du montant total de l’Emprunt Obligataire).

Dans ce cadre, chacun des Porteurs signera, au moment de la souscription, une procuration autorisant et donnant tous pouvoirs au Représentant de la Masse pour réaliser les modifications du Contrat visées ci-dessus. Cette procuration est attachée en Annexe 1 au présent Contrat.

23.4 Assemblées générales des Porteurs

Les assemblées générales des Porteurs pourront être réunies à tout moment, sur convocation par l’Emetteur ou par le Représentant de la Masse. Un ou plusieurs Porteurs, détenant ensemble au moins un trentième (1/30e) des Obligations en circulation, pourront adresser à l’Emetteur et au Représentant de la Masse une demande de convocation de l’assemblée générale ; si cette assemblée générale n’a pas été convoquée dans les deux (2) mois suivant la demande, les Porteurs concernés pourront charger l’un d’entre eux de déposer une requête auprès du tribunal compétent dans le ressort de la Cour d’Appel de Paris afin qu’un mandataire soit nommé pour convoquer l’assemblée.

Une convocation indiquant la date, l’heure, le lieu, l’ordre du jour et le quorum exigé sera adressé par le Représentant de la Masse au moins quinze (15) jours calendaires avant la date de tenue de l’assemblée.

Chaque Porteur a le droit de participer à l’assemblée en personne ou par mandataire. Chaque Obligation donne droit à une (1) voix.

23.5 Pouvoirs des assemblées générales

L'assemblée générale est habilitée à délibérer sur la rémunération, la révocation ou le remplacement du Représentant de la Masse à la majorité stipulée ci-avant, et peut également statuer sur toute autre question afférente aux droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations, y compris afin d'autoriser le Représentant à agir, que ce soit en demande ou en défense.

L'assemblée générale peut en outre délibérer sur toute proposition tendant à la modification des présentes, et notamment sur toute proposition de compromis ou de transaction sur des droits litigieux ou ayant fait l'objet de décisions judiciaires.

Il est cependant précisé que l'assemblée générale ne peut pas accroître la charge des Porteurs, ni établir une inégalité de traitement entre les Porteurs, ni convertir les Obligations en actions.

L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer sur première convocation que si les Porteurs présents ou représentés détiennent au moins un cinquième (1/5e) du montant principal des Obligations en circulation. Sur deuxième convocation, aucun *quorum* ne sera exigé. Les résolutions seront adoptées à la majorité des deux tiers (2/3) des Porteurs présents ou représentés. A l'exception de la révocation ou du remplacement du Représentant de la Masse dans les conditions ci-avant.

23.6 Information des Porteurs

Chaque Porteur ou son représentant aura le droit, pendant la période de quinze (15) jours calendaires précédant la tenue de chaque assemblée générale, de consulter ou prendre copie des résolutions proposées et des rapports présentés à ladite assemblée. Ces documents pourront être consultés au siège de l'Emetteur et en tout autre lieu indiqué dans la convocation de ladite assemblée.

23.7 Reporting

L'Emetteur s'engage à transmettre automatiquement aux Porteurs et à Raizers dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la fin de chaque trimestre au minimum les informations suivantes :

- Un résumé de l'activité du trimestre écoulé contenant les éléments significatifs de l'activité ;
- Et les éléments financiers ayant un impact sur l'Opération et/ou l'Emetteur de manière générale.

En cas de défaut de communication par l'Emetteur de ces reporting trimestriels, Raizers sera en droit d'exiger de l'Emetteur le paiement d'une pénalité pour inexécution d'un montant correspondant au préjudice subi par les Porteurs du fait de cette absence de communication.

23.8 Frais

L'Emetteur supportera tous les frais afférents au fonctionnement de la Masse et à la défense de ses intérêts, y compris les frais de ses conseils, de convocation et de tenue des assemblées générales et, plus généralement, tous les frais administratifs votés par l'assemblée générale.

23.9 Gestion extinctive

En cas de cessation de son activité, le Représentant de la Masse a mis en place un contrat de gestion extinctive avec un tiers ayant les compétences requises pour gérer la poursuite des opérations en cours du Représentant et veiller à ce que celles-ci arrivent à échéance. Un contrat de gestion extinctive a en effet été signé par Raizers le 12 janvier 2021.

24 INFORMATION ET PARTICIPATION DES PORTEURS

En plus des informations légales et réglementaires au bénéfice des Porteurs, le Représentant de la Masse pourra organiser l'information et la participation des Porteurs à l'activité quotidienne de l'Emetteur. A cet effet, l'Emetteur fera ses meilleurs efforts pour répondre favorablement aux demandes du Représentant de la Masse.

25 DECLARATIONS ET GARANTIES

25.1 Déclarations du Porteur

Le Porteur déclare et garantit à l'Emetteur :

- Qu'il dispose de la capacité juridique et des pouvoirs nécessaires à la conclusion du présent Contrat ;
- Que le Contrat lie et sera exécutoire à son encontre ; et
- Qu'il a effectivement pris connaissance et compris les informations relatives à l'Emetteur, à la destination des fonds et aux risques encourus au titre du Contrat qui figurent sur la Plateforme Raizers.

25.2 Déclarations et garanties de l'Emetteur

L'Emetteur déclare et garantit au Porteur ce qui suit :

- L'Emetteur est dûment immatriculée et existe valablement au regard des lois françaises, et a la capacité de conduire ses activités et de détenir ses actifs. Les statuts de l'Emetteur ne contiennent pas de stipulation dérogeant aux stipulations figurant généralement dans les statuts de sociétés ayant des objets et des activités similaires. Les représentants légaux de l'Emetteur ont été valablement désignés par les organes sociaux compétents et disposent de tous les pouvoirs nécessaires à la conduite actuelle des activités de l'Emetteur ;
- L'Emetteur a la capacité juridique de conclure et d'exécuter ses obligations au titre du présent contrat. Sa signature et exécution sont conformes à son objet social et ont été régulièrement autorisées par les organes sociaux et autorités compétentes de l'Emetteur et ne requièrent aucune autre autorisation de leur part ;
- La signature et l'exécution du Contrat ne contreviennent à aucune disposition légale, réglementaire ou statutaire ni à aucun contrat ou accord auquel l'Emetteur est partie ;
- L'Emetteur est à jour de toutes ses obligations fiscales et de celles relatives aux cotisations de sécurité sociale et aucune action, démarche ou procédure quelconque, fiscale ou judiciaire, n'a été entreprise ou, à la connaissance de l'Emetteur, n'est sur le point de l'être et qui serait de nature à remettre en cause sa capacité à faire face à leurs obligations au titre du Contrat ;
- L'Emetteur n'a fait l'objet d'aucune sanction prononcée par une juridiction française ou étrangère, ou commis de faits susceptibles d'une peine privative de liberté en particulier pour des faits de corruption, de blanchiment de capitaux, ni de financement du terrorisme.

Si l'Emetteur contrôle directement ou indirectement d'autres sociétés au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, l'Emetteur déclare et garantit mutatis mutandis pour l'ensemble de ces sociétés.

Les déclarations et garanties ci-dessus seront réputées exactes jusqu'à complet remboursement des Obligations et paiement par l'Emetteur de toutes sommes dues au titre des Obligations en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, étant précisé que l'Emetteur sera tenue d'informer le Porteur de la survenance de tout évènement qui remettrait en cause l'exactitude de ces déclarations, dès qu'elle aura connaissance de la survenance d'un tel évènement.

26 NOTIFICATION

Tout avis, communication ou notification en rapport avec le présent Contrat devra être remis ou notifié par écrit et remis en mains propres ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel pour les besoins de l'article 15.2 du présent Contrat exclusivement, aux adresses suivantes :

- **Pour l'Emetteur :**
SERENIMMO
250 bis Boulevard Saint-Germain
75007 Paris
- **Pour Raizers :**

Raizers
16, rue Fourcroy
75017 Paris
A l'attention de : Grégoire LINDER
Courriels : contact@raizers.com

27 LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

Les Obligations sont régies par le droit français. Tout différend se rapportant directement ou indirectement aux Obligations et au plus généralement au présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

28 NON DIFFUSION

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

29 DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE

Le présent document doit être lu et interprété conjointement avec les avertissements, questionnaires, informations et modalités d'accès du site d'accès progressif du conseiller en investissement participatif de la société Raizers à l'issue duquel le présent document a été délivré.

30 INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679.

[Suite la page de signatures]

Signé électroniquement,

Signé par Philippe Druart
Le 25/11/2021



Signé par Grégoire Linder
Le 25/11/2021



SERENIMMO

Représentée par : La Compagnie d'Orsay, elle-même
représentée par Philippe DRUART, son Président

Titre : Présidente

RAIZERS

Représentée par : Grégoire LINDER

Titre : Président

La signature électronique du bulletin de souscription par le Porteur de l'Obligation vaut pour signature du Contrat et de la procuration visée en Annexe 1.

Annexe 1 : A L'ATTENTION DES INVESTISSEURS

PROCURATION

Dans le cadre de la représentation des intérêts des Porteurs d'Obligations, une procuration est donnée à Raizers SAS, en sa qualité de Représentant de la Masse, pour faciliter une phase éventuelle de prolongation ou de recouvrement de l'Emprunt Obligataire.

Par les présentes, et en ma qualité de Porteur d'Obligations, je donne tous pouvoirs au Représentant de la Masse Raizers SAS, pour moi et en mon nom de négociant, accepter et faire toutes modifications du Contrat relatives aux sujets suivants :

- Durée de la souscription ;
- Durée de l'Emprunt Obligataire ;
- Garanties ;
- Paiement des intérêts, modalités d'amortissement et taux, sans toutefois ne jamais baisser le taux de l'Emprunt Obligataire initialement convenu ;
- Montant de l'émission.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire tous documents utiles et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire dans ce cadre.

Il est précisé que cette procuration est valable à compter de sa date de signature et jusqu'au remboursement complet du capital et des intérêts des Obligations relatives au présent Contrat. Elle peut être révoquée à tout moment par le Porteur considéré.

2. Comptes annuels pour les exercices 31/03/2020 et 31/03/2021



IDECO
EXPERTISE

- comptabilité
- conseil
- analyse

SAS SERENIMMO

250 bis Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le : 31 mars 2020

APE : 6810Z

SIRET : 53904776100033



SOMMAIRE

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

Attestations et rapports	3
Attestation/Rapport	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	27
Bilan - Actif détaillé	28
Bilan - Passif détaillé	30
Compte de résultat détaillé	32
ETATS DE GESTION	36
Capacité d'autofinancement	37
Synthèse	38
Soldes Intermédiaires de Gestion	39
IMPRIMES FISCAUX	40
Réal Normal BIC (2015)	41



En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS SERENIMMO
Pour l'exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	4 956 217,38 €
- Chiffre d'affaires	3 111 104,14 €
- Résultat net comptable	20 187,63 €

Fait à Chantilly,
Le 30/07/2020.

Gw. BLANCHARD,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS



BILAN - ACTIF

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/03/20			% de l'actif	Valeurs au 31/03/19	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						1
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	65 369	45 965	19 404		35 095	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				21		18
Participations	126 801	17 473	109 328		10 328	
Créances rattachées à des participations	914 943		914 943		800 921	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 512		8 512		8 512	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 115 626	63 438	1 052 188	21	854 856	19
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				34		48
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	1 692 447		1 692 447		2 160 189	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	140 037		140 037	3	64 896	1
Créances				40		31
Clients (3)	861 382		861 382		100 026	
Clients douteux, litigieux (3)	4 066	3 388	678		567	
Clients factures à établir (3)	17 475		17 475		72 384	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	19 078		19 078		23 657	
Fournisseurs débiteurs	59 513		59 513		35 387	
Groupe et associés (3)	14 837		14 837			
Débiteurs divers (3)	1 001 919		1 001 919		1 185 270	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres					20 788	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	92 168		92 168	2	7 470	
Charges constatées d'avance (3)	4 496		4 496		6 334	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 907 418	3 388	3 904 030	79	3 676 967	81
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 023 044	66 826	4 956 217	100	4 531 824	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/03/20	% du passif	Valeurs au 31/03/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 50 000)	50 000	1	50 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		3		7
Réserve légale	5 000		5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	160 000		302 000	
Report à nouveau	1 357		615	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 188		38 743	1
SITUATION NETTE	236 545	5	396 357	9
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	236 545	5	396 357	9
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	3 000		6 000	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	3 000		6 000	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	1 958 481	40	731 698	16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 952 543	39	2 165 721	48
Emprunts et dettes financières diverses (3)	18 365		176 981	4
Groupe et associés	16 889		768 258	17
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	50 117	1	93 415	2
Fournisseurs, factures non parvenues	533 362	11	61 302	1
Dettes fiscales et sociales	169 049	3	115 933	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	4 243		10 900	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	13 624		5 259	
TOTAL DETTES	4 716 672	95	4 129 466	91
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	4 956 217	100	4 531 824	100

(1) Dont à plus d'un an

2 089 000

1 599 704

(1) Dont à moins d'un an

2 627 672

2 529 763

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 580 325

1 759 337

(3) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Du 01/04/18 Au 31/03/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 488 500	80	4 047 000	87	-1 558 500	-39
Production vendue (biens et services)	622 604	20	579 441	13	43 163	7
Montant net du chiffre d'affaires	3 111 104	100	4 626 441	100	-1 515 337	-33
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	500		2 098		-1 597	-76
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 111 605	100	4 628 539	100	-1 516 934	-33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	1 876 905	60	2 437 321	53	-560 417	-23
Variation de stocks	467 741	15	1 495 183	32	-1 027 442	-69
Achats de matières premières et autres approvisionnements	31 192	1	51 855	1	-20 662	-40
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	464 886	15	546 797	12	-81 911	-15
Impôts, taxes et versements assimilés	76 570	2	102 731	2	-26 161	-25
Salaires et traitements	63 165	2	6 263		56 901	908
Charges sociales	21 043	1	2 085		18 958	909
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	16 457	1	15 834		622	4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	555		2 834		-2 279	-80
Dotations aux provisions						
Autres charges	157		1 026		-868	-85
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 018 671	97	4 661 929	101	-1 643 259	-35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	92 934	3	-33 391	-1	126 325	378
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Du 01/04/18 Au 31/03/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	13 054		52 902	1	-39 848	-75
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	56 835	2			56 835	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	22 222	1	20 319		1 903	9
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	92 111	3	73 221	2	18 891	26
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			17 473		-17 473	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	160 065	5	60 614	1	99 451	164
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	985				985	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	161 050	5	78 087	2	82 963	106
RÉSULTAT FINANCIER	-68 939	-2	-4 867		-64 073	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	23 995	1	-38 257	-1	62 252	163
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	300				300	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	3 000		84 000	2	-81 000	-96
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 300		84 000	2	-80 700	-96
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 070				3 070	
Sur opérations en capital			5 000		-5 000	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 070		5 000		-1 930	-39
RESULTAT EXCEPTIONNEL	230		79 000	2	-78 770	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	4 037		2 000		2 037	102
TOTAL DES PRODUITS	3 207 016	103	4 785 759	103	-1 578 743	-33
TOTAL DES CHARGES	3 186 828	102	4 747 016	103	-1 560 188	-33
Bénéfice ou Perte	20 188	1	38 743	1	-18 555	-48

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
CRÉDIT BAIL
LOCATIONS
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
Variations de la réserve spéciale de réévaluation
Variations de la provision spéciale de réévaluation
ÉTAT DES STOCKS
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
EFFETS DE COMMERCE
ENTREPRISES LIÉES
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)
LES ENGAGEMENTS
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
LES EFFECTIFS
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
TRANSFERTS DE CHARGES
ANNEXES COVID-19
COMMENTAIRES

	Informations	
	Produites	Non produites
		NS NA
	0	
	0	
		NA
	0	
	0	
		NA
		NA
	0	
	0	
		NA
		NA
	0	
	0	
	0	
	0	
		NA
		NA
		NA
		NA
		NA
	0	
	0	



En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020 dont le total est de 4 956 217,38 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 20 187,63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Dénomination : SERENIMMO

Adresse : 250 bis, Boulevard Saint Germain 75007 PARIS

SIRET : 539 047 761 00033

Activité : Activités des marchands de biens immobiliers

Code APE : 6810Z

Forme juridique : société par actions simplifiée

Date immatriculation : RCS 11-01-2012

Capital social 50 000,00 €

La société n'emploie aucun salarié.

Aucun évènement important n'est intervenu après la clôture.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),



En Euro

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de Bureau	3 ans
- Mobilier	4 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les immobilisations financières se décomposent comme ceci :

- participation de FINEXPER : 25.001,14€
- participation de SERENURBA : 100€
- participation de 44-JDA : 600€
- participation de 44-2 : 700€
- participation de QUATTRO : 300€
- participation de SERINVEST : 100€
- participation de CLAIRIMMO : 100.000€

STOCKS

Les affaires non cédées à la clôture des comptes sont portées en stocks.

Les principaux coûts retenus pour valoriser les affaires stockées sont les suivantes :

- les frais d'acte liés à l'acquisition du bien
- les honoraires des notaires et autres intervenants techniques
- les droits de timbres et d'enregistrements
- les commissions versées à l'achat
- les travaux
- les taxes foncières
- les assurances
- les frais financiers

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 affaires ont été cédées dans le courant du second trimestre 2020. Toutefois, dans la mesure où toutes les conditions suspensives étaient levées au 31 mars 2020, ces mêmes affaires ont été rapportées à ce même exercice et enregistrées dans le poste "débiteurs divers" pour un montant de 935.000€

Ces affaires ont généré une marge brute de 181.738€



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport				
Matériel de bureau & mobilier informatique			65 652		766	
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			65 652		766	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		828 722		1 549 416	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		8 512			
TOTAL			837 234		1 549 416	
TOTAL GENERAL			902 886		1 550 182	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
Mat. bureau, inform., mobilier			1 048		65 369	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			1 048		65 369	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		1 336 394		1 041 744	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				8 512	
TOTAL			1 336 394		1 050 256	
TOTAL GENERAL			1 337 442		1 115 626	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	30 556	16 457	1 048	45 965
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		30 556	16 457	1 048	45 965
TOTAL GENERAL		30 556	16 457	1 048	45 965

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

CRÉDIT-BAIL

Caractéristique du Financement d'un crédit bail automobile :

Marque : PEUGEOT 208 Affaire

Genre : VU

Montant TTC : 12.709€ soit 10.590,83€ HT

Période de location : du 15/02/2019 au 15/01/2022

Option d'achat au 15/02/2022 : 1.059,08€ HT

Loyer mensuel : 298,30€ HT

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	2 467	3 580	6 046
Immobilisations en cours			
TOTAL	2 467	3 580	6 046

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	3 580	2 983		6 563	3 566			3 566
Immobilisations en cours								
TOTAL	3 580	2 983		6 563	3 566			3 566



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SERENURBA - 250 Bd St Germain 75007 PARIS - 81357407	1 000	-102 627	10,00	-27 338
44-JDA - 15 Rue Cantimpré 59400 CAMBRAI - 539048058	2 000	-153 869	10,00	10 341
44-2 - 15 Rue Cantimpré 59400 CAMBRAI - 792951675	1 000	-291 302	10,00	-34 127
QUATTRO - 250 Bd St Germain 75007 PARIS - 827544073	1 000	-83 575	30,00	47 032
SERINVEST - 250 Bd St Germain 75007 PARIS - 833848369	1 000	10 376	10,00	33 655
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SERENURBA - 250 Bd St Germain 75007 PARIS - 813574076	1 000	-75 290	10,00	100	100	285 129		77 437	-27 338	
Observations	Clôture au 31/12/2019									
44-JDA - 15 Rue Cantimpré 59400 CAMBRAI - 539048058	2 000	-164 210	10,00	600	600	61 976		49 231	10 341	
Observations	Clôture au 31/12/2019									
44-2 - 15 Rue Cantimpré 59400 CAMBRAI - 792951675	1 000	-257 176	10,00	700	700	382 472		143 231	-34 127	
Observations	Clôture au 31/12/2019									
QUATTRO - 250 Bd St Germain 75007 PARIS - 827544073	1 000	-130 607	30,00	300	300	59 847		429 558	47 032	
Observations	Clôture au 31/12/2019									
SERINVEST - 250 Bd St Germain 75007 PARIS - 833848369	1 000	-23 280	10,00	100	100	32 648		73 748	33 655	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
Observations	Clôture au 31/12/2019									
<p>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</p> <p>1. Filiales non reprises au §A :</p> <p>a. Filiales françaises</p> <p>b. Filiales étrangères</p> <p>2. Participations non reprises au §A :</p> <p>a. Dans des sociétés françaises</p> <p>b. Dans des sociétés étrangères</p>										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	2 160 188,67	1 692 447,47	2 160 188,67	1 692 447,47
TOTAL	2 160 188,67	1 692 447,47	2 160 188,67	1 692 447,47



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	914 943		914 943
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 512		8 512
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	4 066	4 066	
	Autres créances clients	878 857	878 857	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	953	953	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	18 125	18 125	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	14 837	14 837		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 061 432	1 061 432		
Charges constatées d'avance	4 496	4 496		
TOTAUX		2 906 221	1 982 765	923 455
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 496
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 496

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	3 612
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	17 475
Autres créances	998 467
Disponibilités	
TOTAL	1 019 555



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	500,00	100,00



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	1 958 481	232 481	1 726 000	
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 589 543	1 589 543		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	363 000		363 000	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	18 365	18 365		
Fournisseurs & comptes rattachés	583 479	583 479		
Personnel & comptes rattachés	5 680	5 680		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 496	3 496		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 037	4 037		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	152 924	152 924		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 911	2 911		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	16 889	16 889		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	4 243	4 243		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	13 624	13 624		
TOTAUX	4 716 672	2 627 672	2 089 000	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 526 800			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	397 800			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 624
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	13 624

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	93 881
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 218
Emprunts et dettes financières divers	6 248
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	533 362
Dettes fiscales et sociales	6 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	649 477



En Euro

Introduction

Cette annexe ne concerne que les exercices postérieurs au 30/12/2019.

Cette annexe peut être complétée par toutes les sociétés concernées par l'obligation de fournir une annexe suivant les seuils en application, mais aussi les entreprises qui souhaitent les produire.

Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31/03/2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/03/2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un ou des impacts significatifs sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation,

Activité de marchands de biens :

Décalage de certaines signatures de ventes sous compromis

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise (le 31/07/2020), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

Outre son activité de marchands de biens, la société SERENIMMO réalise des prestations de conseils à destination d'entreprise du même secteur d'activité (525.000€HT).

DETAIL DES COMPTES



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

ACTIF	Valeurs nettes au 31/03/20	Valeurs nettes au 31/03/19	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	19 404	35 095	-15 691	-45
<i>Mat bureau et informatique</i>	5 129	6 177	-1 048	-17
<i>Mobilier</i>	60 240	59 474	766	1
<i>Amort mat informatique</i>	-3 127	-2 465	-662	-27
<i>Amort mobilier</i>	-42 838	-28 091	-14 747	-52
Immobilisations financières (2)				
Participations	109 328	10 328	99 000	959
<i>Participation finexper</i>	25 001	25 001		
<i>Participation serenurba</i>	100	100		
<i>Participation sci 44-1</i>	600	600		
<i>Participation sci 44-2</i>	700	700		
<i>Participation quattro</i>	300	300		
<i>Participation serinvest</i>	100	100		
<i>Participation clairimmo</i>	100 000	1 000	99 000	
<i>Deprec. titres participation</i>	-17 473	-17 473		
Créances rattachées à des participations	914 943	800 921	114 022	14
<i>Creance serenurba</i>	285 129	140 755	144 374	103
<i>Creance sci 44-1</i>	61 976	312 097	-250 122	-80
<i>Creance sci 44-2</i>	382 472	252 828	129 644	51
<i>Creance quattro</i>	59 847	21 871	37 976	174
<i>Creance serinvest</i>	32 648	45 565	-12 917	-28
<i>Creance clairimmo</i>	61 155	25 330	35 825	141
<i>Creance finexper</i>	28 105		28 105	
<i>Interets courus s/creances</i>	3 612	2 475	1 137	46
Autres immobilisations financières	8 512	8 512		
<i>Depot de garantie</i>	8 512	8 512		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 052 188	854 856	197 331	23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Produits intermédiaires et finis	1 692 447	2 160 189	-467 741	-22
<i>Stock biens immobiliers</i>	1 692 447	2 160 189	-467 741	-22
Avances et acomptes versés sur commandes	140 037	64 896	75 141	116
Créances (3)				
Clients (3)	861 382	100 026	761 356	761
Clients douteux, litigieux (3)	4 066	3 400	666	20
Provisions pour dépréciations des clients	-3 388	-2 834	-555	-20
Clients Factures à établir (3)	17 475	72 384	-54 909	-76
Créances fiscales et sociales (3)	19 078	23 657	-4 579	-19
Fournisseurs débiteurs	59 513	35 387	24 126	68
Groupe et associés (3)	14 837		14 837	
Débiteurs divers (3)	1 001 919	1 185 270	-183 351	-15
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres		20 788	-20 788	-100
<i>Actions acheter-louer.fr</i>		20 788	-20 788	-100
Disponibilités	92 168	7 470	84 698	
<i>Credit du nord 002</i>	3	3		
<i>Caisse d'epargne 983</i>	1 637	796	842	106
<i>Cic</i>	89 007	3 673	85 334	
<i>Bnp</i>	1 520	2 700	-1 180	-44
<i>Bnp promo 777 - solferino 24</i>		298	-298	-100



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

ACTIF	Valeurs nettes au 31/03/20	Valeurs nettes au 31/03/19	Variation	
			en valeur	en %
Charges constatées d'avance (3) <i>Charges payees avances</i>	4 496 <i>4 496</i>	6 334 <i>6 334</i>	-1 838 <i>-1 838</i>	-29 <i>-29</i>
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 904 030	3 676 967	227 062	6
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 956 217	4 531 824	424 394	9



BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/03/20	Valeurs au 31/03/19	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
<i>Capital appele et libere</i>	50 000	50 000		
Réserves				
Réserve légale	5 000	5 000		
<i>Reserve legale</i>	5 000	5 000		
Autres réserves	160 000	302 000	-142 000	-47
<i>Autres reserves</i>	160 000	302 000	-142 000	-47
Report à nouveau	1 357	615	743	121
<i>Report a nouveau : credit</i>	1 357	615	743	121
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	20 188	38 743	-18 555	-48
SITUATION NETTE	236 546	396 358	-159 812	-40
TOTAL CAPI TAUX PROPRES	236 545	396 357	-159 812	-40
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	3 000	6 000	-3 000	-50
<i>Provision pour litige</i>	3 000	6 000	-3 000	-50
TOTAL PROVI SIONS	3 000	6 000	-3 000	-50
DETTES (1)				
Autres emprunts obligataires	1 958 481	731 698	1 226 783	168
<i>Autres emprunts obligataires</i>	1 864 600	708 600	1 156 000	163
<i>Int. courus emprunt obligatair</i>	93 881	23 098	70 783	306
Empr. et dettes aup. des établis.s.crédit (2)	1 952 543	2 165 721	-213 178	-10
<i>Emprunt ca 390k€</i>		390 000	-390 000	-100
<i>Emprunt ca 363k€</i>	363 000		363 000	
<i>Int.courus/emp.etabl.credit</i>	429	2 600	-2 171	-83
<i>Ce promo 334 - austerlitz 25</i>		162 570	-162 570	-100
<i>Ce promo 574 - montcy 31</i>	31 633	269 037	-237 403	-88
<i>Ce promo 206 - malakoff 35</i>		269 154	-269 154	-100
<i>Ce promo 964 - cm 38</i>	160 117		160 117	
<i>Cic promo 4012 -</i>	499 923	499 956	-33	
<i>Cic promo 4015 - hyeres 28</i>	193 860	187 998	5 862	3
<i>Credit agricole 293</i>	581 430	370 623	210 807	57
<i>Credit agricole 737</i>	113 363		113 363	
<i>Int courus a payer</i>	8 788	13 784	-4 995	-36
Emprunts et dettes financières diverses (3)	18 365	176 981	-158 617	-90
<i>D.g schneider</i>	795	795		
<i>Dg optique du connetable</i>		2 892	-2 892	-100
<i>Dg fevre</i>	854		854	
<i>Dettes immopremium</i>	11 452	11 452		
<i>Dettes finexper</i>		154 565	-154 565	-100
<i>Interets courus</i>	5 264	7 278	-2 014	-28
Groupe et associés	16 889	768 258	-751 369	-98
Fournisseurs	50 117	93 415	-43 298	-46
Fournisseurs, factures non parvenues	533 362	61 302	472 060	770
Dettes fiscales et sociales	169 049	115 933	53 116	46
Créditeurs divers	2 180	10 900	-8 720	-80
Clients créditeurs	2 063		2 063,30	
Produits constatés d'avance	13 624	5 259	8 365	159
<i>Produit constates avance</i>	13 624	5 259	8 365	159



BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/03/20	Valeurs au 31/03/19	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DETTES	4 716 672	4 129 466	587 206	14
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	4 956 217	4 531 824	424 394	9
<i>(1) Dont à plus d'un an</i>	<i>2 089 000</i>	<i>1 599 704</i>		
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>	<i>2 627 672</i>	<i>2 529 763</i>		
<i>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques</i>	<i>1 580 325</i>	<i>1 759 337</i>		



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Du 01/04/18 Au 31/03/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	2 488 500	80	4 047 000	87	-1 558 500	-39
<i>Vente immeuble 111 connetable</i>	<i>145 000</i>	<i>5</i>			<i>145 000</i>	
<i>Vente immeuble fourmier</i>			<i>450 000</i>	<i>10</i>	<i>-450 000</i>	<i>-100</i>
<i>Vente immeuble gouvieux</i>			<i>560 000</i>	<i>12</i>	<i>-560 000</i>	<i>-100</i>
<i>Vente immeuble lavandou</i>	<i>140 000</i>	<i>5</i>			<i>140 000</i>	
<i>Vente immeuble tanton</i>	<i>80 000</i>	<i>3</i>	<i>233 000</i>	<i>5</i>	<i>-153 000</i>	<i>-66</i>
<i>Vente immeuble jaures</i>			<i>120 000</i>	<i>3</i>	<i>-120 000</i>	<i>-100</i>
<i>Vente immeuble solferino</i>			<i>802 000</i>	<i>17</i>	<i>-802 000</i>	<i>-100</i>
<i>Vente immeuble austerlitz</i>	<i>285 000</i>	<i>9</i>	<i>1 076 500</i>	<i>23</i>	<i>-791 500</i>	<i>-74</i>
<i>Vente immeuble bourguignon</i>			<i>55 500</i>	<i>1</i>	<i>-55 500</i>	<i>-100</i>
<i>Asnières</i>	<i>100 000</i>	<i>3</i>			<i>100 000</i>	
<i>Vente immeuble chantilly joffr</i>			<i>300 000</i>	<i>6</i>	<i>-300 000</i>	<i>-100</i>
<i>Vente immeuble montcy</i>	<i>172 000</i>	<i>6</i>	<i>120 000</i>	<i>3</i>	<i>52 000</i>	<i>43</i>
<i>Vente immeuble 109conn</i>	<i>1 161 500</i>	<i>37</i>			<i>1 161 500</i>	
<i>Vente immeuble malakoff</i>			<i>330 000</i>	<i>7</i>	<i>-330 000</i>	<i>-100</i>
<i>Vente immeuble gouvieux bis</i>	<i>405 000</i>	<i>13</i>			<i>405 000</i>	
Production vendue (biens et services)	622 604	20	579 441	13	43 164	7
<i>Locations non soumises</i>	<i>20 555</i>	<i>1</i>	<i>23 453</i>	<i>1</i>	<i>-2 897</i>	<i>-12</i>
<i>Locations soumises</i>	<i>55 477</i>	<i>2</i>	<i>24 870</i>	<i>1</i>	<i>30 607</i>	<i>123</i>
<i>Prestations soumises</i>	<i>525 000</i>	<i>17</i>	<i>475 000</i>	<i>10</i>	<i>50 000</i>	<i>11</i>
<i>Refacturation charges non soum</i>			<i>1 532</i>		<i>-1 531</i>	<i>-100</i>
<i>Refacturation charges soumises</i>	<i>21 572</i>	<i>1</i>	<i>54 586</i>	<i>1</i>	<i>-33 014</i>	<i>-60</i>
Montant net du chiffre d'affaires	3 111 104	100	4 626 441	100	-1 515 337	-33
Autres produits	500		2 098		-1 597	-76
<i>Prod gest courante</i>	<i>500</i>		<i>2 098</i>		<i>-1 597</i>	<i>-76</i>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 111 605	100	4 628 539	100	-1 516 934	-33
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	1 876 905	60	2 437 321	53	-560 417	-23
<i>Achat immeuble hyeres</i>			<i>82 104</i>	<i>2</i>	<i>-82 104</i>	<i>-100</i>
<i>Achat immeuble chantilly joffr</i>			<i>61 871</i>	<i>1</i>	<i>-61 871</i>	<i>-100</i>
<i>Achat immeuble montcy nd</i>			<i>70 000</i>	<i>2</i>	<i>-70 000</i>	<i>-100</i>
<i>Achat immeuble 109 connetable</i>			<i>620 000</i>	<i>13</i>	<i>-620 000</i>	<i>-100</i>
<i>Achat immeuble malakoff</i>			<i>232 000</i>	<i>5</i>	<i>-232 000</i>	<i>-100</i>
<i>Achat immeuble cm</i>	<i>250 000</i>	<i>8</i>			<i>250 000</i>	
<i>Achat immeuble gouvieux 2</i>	<i>475 000</i>	<i>15</i>			<i>475 000</i>	
<i>Achat immeuble mdb</i>			<i>340</i>		<i>-340</i>	<i>-100</i>
<i>Electricite / eau / gaz mdb</i>	<i>8 742</i>		<i>13 042</i>		<i>-4 300</i>	<i>-33</i>
<i>Honoraires mdb</i>	<i>44 080</i>	<i>1</i>	<i>26 470</i>	<i>1</i>	<i>17 611</i>	<i>67</i>
<i>Commissions sur ventes</i>	<i>76 100</i>	<i>2</i>	<i>133 103</i>	<i>3</i>	<i>-57 003</i>	<i>-43</i>
<i>Charges locatives mdb</i>	<i>10 800</i>		<i>3 029</i>		<i>7 772</i>	<i>257</i>
<i>Travaux mdb</i>	<i>826 140</i>	<i>27</i>	<i>1 004 447</i>	<i>22</i>	<i>-178 307</i>	<i>-18</i>
<i>Geometre / ss traitant mdb</i>	<i>53 883</i>	<i>2</i>	<i>36 569</i>	<i>1</i>	<i>17 314</i>	<i>47</i>
<i>Frais d'actes mdb</i>	<i>13 040</i>		<i>17 254</i>		<i>-4 214</i>	<i>-24</i>
<i>Entretien mdb</i>			<i>285</i>		<i>-285</i>	<i>-100</i>
<i>Frais financiers mdb</i>	<i>97 233</i>	<i>3</i>	<i>99 317</i>	<i>2</i>	<i>-2 084</i>	<i>-2</i>
<i>Taxe fonciere mdb</i>	<i>15 958</i>	<i>1</i>	<i>15 928</i>		<i>30</i>	
<i>Assurances mdb</i>	<i>5 927</i>		<i>21 564</i>		<i>-15 637</i>	<i>-73</i>
Variation de stocks	467 741	15	1 495 183	32	-1 027 442	-69
<i>Variation stocks</i>	<i>467 741</i>	<i>15</i>	<i>1 495 183</i>	<i>32</i>	<i>-1 027 442</i>	<i>-69</i>
Achats de mat. premières et autres appro.	31 192	1	51 855	1	-20 662	-40
<i>Frais d'accessoires d'achat</i>	<i>31 192</i>	<i>1</i>	<i>51 855</i>	<i>1</i>	<i>-20 662</i>	<i>-40</i>



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Du 01/04/18 Au 31/03/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Autres achats et charges externes	464 886	15	546 797	12	-81 911	-15
<i>Electricite / gaz</i>	122		122		122	
<i>Carburant</i>	4 333		954		3 379	354
<i>Fourn. et petits équipements</i>	2 087		3 275		-1 188	-36
<i>Fournitures de bureau</i>	4 774		3 044		1 730	57
<i>Cb psa peugeot 208 fd495tq</i>	5 349		697		4 652	667
<i>Location parking av. boutet</i>	562		550		12	2
<i>Domiciliation</i>			241		-241	-100
<i>Location 250b bld st germain</i>	34 267	1	33 937	1	330	1
<i>Loyer garage 8 rue turenne cm</i>	794		765		29	4
<i>Location stockage cm</i>	5 500				5 500	
<i>Location courte duree</i>			1 202		-1 202	-100
<i>Chges locatives cm</i>	72		72			
<i>Chges locatives 250b st germai</i>	9 708		3 686		6 022	163
<i>Entretien constructions</i>			305		-305	-100
<i>Entretien materiel</i>	157		67		90	134
<i>Alarme et telesurveillance</i>	288				288	
<i>Assurances</i>	20 915	1	27 162	1	-6 248	-23
<i>Documentation generale</i>	86				86	
<i>Honoraires diverses</i>	5 790		21 392		-15 602	-73
<i>Honoraires psl</i>	112 500	4	150 000	3	-37 500	-25
<i>Honoraires ccie orsay</i>	156 250	5	208 333	5	-52 083	-25
<i>Honoraires comptables</i>	11 353		9 198		2 155	23
<i>Honoraires cac</i>	5 100		5 100			
<i>Frais d actes</i>	658		1 699		-1 040	-61
<i>Publicite</i>	507		20		488	
<i>Cadeau clientele/decoration</i>	9 917		3 971		5 946	150
<i>Deplacements</i>	5 073		4 830		243	5
<i>Indemnites kilometriques</i>	16 851	1	21 838		-4 987	-23
<i>Frais missions et receptions</i>	23 597	1	25 684	1	-2 087	-8
<i>Frais de ptt</i>	877		631		246	39
<i>Telephone</i>	4 759		3 640		1 119	31
<i>Services bancaires</i>	22 640	1	14 504		8 136	56
Impôts, taxes et versements assimilés	76 570	2	102 731	2	-26 161	-25
<i>Taxe sur salaires</i>	4 844				4 844	
<i>Taxe apprentissage</i>	35		35			1
<i>Formation prof continue</i>	669		6		664	
<i>Autres impots</i>	1 140		1 935		-795	-41
<i>Cet</i>	1 156		3 124		-1 968	-63
<i>Taxe fonciere</i>	1 799		1 457		341	23
<i>Tca non recuperable</i>	66 928	2	95 900	2	-28 972	-30
<i>Droits d enregistrement</i>			274		-274	-100
Salaires et traitements	63 165	2	6 263		56 901	908
<i>Remunerations du personnel</i>	60 668	2	5 694		54 974	965
<i>Conges payes</i>	2 497		569		1 927	339
Charges sociales	21 043	1	2 085		18 958	909
<i>Cotisations urssaf</i>	13 092		1 293		11 798	912
<i>Cotisations retraite</i>	4 811		342		4 469	
<i>Cotisations prevoyance</i>			17		-17	-100
<i>Cotisations assedic</i>	2 327		239		2 088	873
<i>Charges soc / conges payes</i>	813		193		619	321
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	16 457	1	15 834		622	4
<i>Dot amort im.corpor</i>	16 457	1	15 834		622	4
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	555		2 834		-2 279	-80
<i>Dotation provision creances</i>	555		2 834		-2 279	-80



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Du 01/04/18 Au 31/03/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Autres charges	157		1 026		-868	-85
<i>Ch. divers gest. cour.</i>	<i>157</i>		<i>1 026</i>		<i>-868</i>	<i>-85</i>
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 018 671	97	4 661 929	101	-1 643 259	-35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	92 934	3	-33 391	-1	126 325	378
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participation	13 054		52 902	1	-39 848	-75
<i>Revenus des participations</i>			<i>44 908</i>	<i>1</i>	<i>-44 908</i>	<i>-100</i>
<i>Rev. créances rattachées part</i>	<i>13 054</i>		<i>7 994</i>		<i>5 060</i>	<i>63</i>
Autres intérêts et produits assimilés	56 835	2			56 835	
<i>Autre produit financiers</i>	<i>56 835</i>	<i>2</i>			<i>56 835</i>	
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement	22 222	1	20 319		1 903	9
<i>Pdts cessions vmp</i>	<i>22 222</i>	<i>1</i>	<i>20 319</i>		<i>1 903</i>	<i>9</i>
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	92 111	3	73 221	2	18 891	26
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			17 473	1	-17 473	-100
<i>Immobilisations financières</i>			<i>17 473</i>	<i>1</i>	<i>-17 473</i>	<i>-100</i>
Intérêts et charges assimilées	160 065	5	60 614	2	99 451	164
<i>Interets emprunts obligataires</i>	<i>102 279</i>	<i>3</i>	<i>31 413</i>	<i>1</i>	<i>70 866</i>	<i>226</i>
<i>Interets d'emprunts</i>	<i>10 723</i>		<i>2 600</i>		<i>8 123</i>	<i>312</i>
<i>Interets c/c associés</i>	<i>2 438</i>		<i>19 323</i>	<i>1</i>	<i>-16 885</i>	<i>-87</i>
<i>Interets autres dettes</i>	<i>5 264</i>		<i>7 278</i>		<i>-2 014</i>	<i>-28</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>39 360</i>	<i>1</i>			<i>39 360</i>	
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement	985				985	
<i>Charges nettes / cession vmp</i>	<i>985</i>				<i>985</i>	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	161 050	5	78 087	3	82 963	106
RÉSULTAT FINANCIER	-68 939	-2	-4 867		-64 073	
RÉSULTAT COURANT	23 995	1	-38 257	-1	62 252	163
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	300				300	
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>300</i>				<i>300</i>	
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	3 000		84 000	2	-81 000	-96
<i>Repr/prov risque charge excep</i>	<i>3 000</i>		<i>84 000</i>	<i>2</i>	<i>-81 000</i>	<i>-96</i>
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 300		84 000	2	-80 700	-96
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 070				3 070	
<i>Amendes fiscales</i>	<i>70</i>				<i>70</i>	



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Du 01/04/18 Au 31/03/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<i>Autres charges excep.op.gest</i>	3 000				3 000	
Sur opérations en capital			5 000		-5 000	-100
<i>Val.elem.cedes immo.financier.</i>			5 000		-5 000	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 070		5 000		-1 930	-39
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	230		79 000	2	-78 770	-100
Impôt sur les bénéfices	4 037		2 000		2 037	102
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	4 037		2 000		2 037	102
TOTAL DES PRODUITS	3 207 016	103	4 785 759	103	-1 578 743	-33
TOTAL DES CHARGES	3 186 828	102	4 747 016	103	-1 560 188	-33
Bénéfice ou Perte	20 188	1	38 743	1	-18 555	-48

ETATS DE GESTION



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

	Valeur au 31/03/20	Valeur au 31/03/19
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	109 602	-15 795
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation	500	2 098
- Autres charges d'exploitation	157	1 026
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	92 111	73 221
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	161 050	78 087
+ Dotations aux amortis, dépréciations et provisions financières		17 473
+ Produits exceptionnels	3 300	84 000
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles	3 000	84 000
- Charges exceptionnelles	3 070	5 000
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		5 000
+ Dotations aux amortis, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	4 037	2 000
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	34 199	-4 116
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 011	36 141
+ Reprises sur amortissements et provisions	3 000	84 000
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		-5 000
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	20 188	38 743



SYNTHÈSE

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/04/19 au 31/03/20	Du 01/04/18 au 31/03/19	Du 01/04/17 au 31/03/18	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	3 111 104	4 626 441	6 011 595	-1 515 337	-33
Ventes de marchandises	2 488 500	4 047 000	5 901 883	-1 558 500	-39
Production de l'exercice	622 604	579 441	109 712	43 163	7
Marge commerciale	143 854	114 495	650 628	29 359	26
Marge globale	735 266	642 082	757 762	93 184	15
Valeur ajoutée	270 380	95 285	157 900	175 095	184
Excédent brut d'exploitation	109 602	-15 795	154 166	125 397	-794
Amortissements et provisions	17 011	18 668	12 220	-1 657	-9
Résultat d'exploitation	92 934	-33 391	138 401	126 325	378
Résultat financier	-68 939	-4 867	-43 845	-64 073	
Résultat courant	23 995	-38 257	94 556	62 252	163
Résultat exceptionnel	230	79 000	-45 828	-78 770	-100
Résultat net de l'exercice	20 188	38 743	40 592	-18 555	-48

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/04/19 au 31/03/20	Du 01/04/18 au 31/03/19	Du 01/04/17 au 31/03/18	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	34 199	-4 116	97 963	38 315	-931
Fonds de roulement net global	1 422 047	1 420 880	1 397 386	1 167	
Besoin en fonds de roulement	3 004 514	3 177 657	5 733 524	-173 142	-5
Trésorerie	-1 582 467	-1 756 777	-4 336 138	174 310	-10

RATIOS		Du 01/04/19 au 31/03/20	Du 01/04/18 au 31/03/19	Du 01/04/17 au 31/03/18	Variation N / N-1	
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	(en jours)	100	14	1	86	633
Crédit fournisseurs	(en jours)	89	19	25	71	383
Rotation stocks	(en jours)	261	198	254	63	32
Autonomie financière						-44
Capacité de remboursement						
Taux d'endettement		10	5	5	5	90
Rentabilité financière						-10
Rentabilité commerciale						



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

	Du 01/04/19 Au 31/03/20	en %	Du 01/04/18 Au 31/03/19	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 111 104	100	4 626 441	100	-1 515 337	-33
Ventes de marchandises	2 488 500	100	4 047 000	100	-1 558 500	-39
- Coût d'achat des march. vendues	2 344 646	94	3 932 505	97	-1 587 859	-40
MARGE COMMERCIALE	143 854	6	114 495	3	29 359	26
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	622 604	100	579 441	100	43 163	7
PRODUCTION DE L'EXERCICE	622 604	100	579 441	100	43 163	7
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	3 111 104	100	4 626 441	100	-1 515 337	-33
- Matières premières - Sous-traitance (directe)	31 192	5	51 855	9	-20 662	-40
MARGE DE PRODUCTION	591 412	95	527 586	91	63 826	12
MARGE BRUTE TOTALE	735 266	24	642 082	14	93 184	15
- Autres achats - Charges externes	11 317 453 569	 15	7 273 539 523	 12	4 043 -85 954	56 -16
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	270 380	9	95 285	2	175 095	184
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales	76 570 63 165 21 043	2 2 1	102 731 6 263 2 085	2 -2	-26 161 56 901 18 958	-25 908 909
Total	-160 778	-5	-111 080	-2	-49 698	-45
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	109 602	4	-15 795		125 397	794
Reprises sur dép., prov., amorts + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amort. et dépréciations - Autres charges d'exploitation	500 17 011 157	 1 -1	2 098 18 668 1 026	 -1	-1 597 -1 657 -868	-76 -9 -85
Total	-16 668	-1	-17 596		928	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	92 934	3	-33 391	-1	126 325	378
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	92 111 161 050	3 5	73 221 78 087	2 2	18 891 82 963	26 106
Total	-68 939	-2	-4 867		-64 073	
RÉSULTAT COURANT	23 995	1	-38 257	-1	62 252	163
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)	3 300 3 070 4 037	 2	84 000 5 000 2 000	2 2	-80 700 -1 930 2 037	-96 -39 102
Total	-3 807		77 000		-80 807	-105
RÉSULTAT EXERCICE	20 188	1	38 743	1	-18 555	-48

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

5 000

-5 000

-100



IMPRI MES FISCAUX

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

En Euro

IMPRI MES FISCAUX

Exercice ouvert le	01/04/19	et clos le	31/03/20	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : SAS SERENIMMO 250 bis Boulevard Saint Germain 75007 PARIS SIRET 5 3 9 0 4 7 7 6 1 0 0 0 3 3	Adresse du siège social : Mèl : bertrand.guidiez@serenimmo.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

	SIRET
--	-------

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités des marchands de biens immobil Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
--

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	26 914	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0 A* Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 *octies A* Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
--

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom / Adresse	N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse
	N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé : ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouvez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : IDECO EXPERTISE 26 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE BP 90236 60500 CHANTILLY Tél : 0344578486	Nom et adresse du conseil : Tél :
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant : Date : 30/07/20 Lieu : CHANTILLY
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Qualité et nom du signataire : Président Bertrand GUIDEZ
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SERENIMMO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>250 bis Boulevard Saint Germain 75007 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>53904776100033</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 31/03/2020		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC	
		Frais de développement* CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	45 965
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	17 473
		Créances rattachées à des participations BB	BC	914 943
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	8 512
TOTAL (II)		BJ	1 115 626	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	1 692 447
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	140 037
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 388
		Autres créances (3) BZ	CA	1 095 346
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Disponibilités CF		CG	92 168	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4 496	
	TOTAL (III) CJ		3 388	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI) CO		IA	66 826
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)	DA 50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG 160 000
	Report à nouveau	DH 1 357
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 20 188
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 236 545
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 3 000
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR 3 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT 1 958 481
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 1 952 543
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 35 253
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 583 479
	Dettes fiscales et sociales	DY 169 049
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EA 4 243
	TOTAL (IV)	EB 13 624
TOTAL (V)		EC 4 716 672
Ecarts de conversion passif *		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 4 956 217
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 2 627 672	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 1 580 325	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SERENIMMO</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice N							
France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 488 500	FB	FC	2 488 500	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	622 604	FH	FI	622 604	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 111 104	FK	FL	3 111 104	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP		
	Autres Produits (1) (11)				FQ	500	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 111 605
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	1 876 905	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	467 741	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	31 192	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	464 886	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	76 570	
	Salaires et traitements *				FY	63 165	
	Charges sociales (10)				FZ	21 043	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	16 457	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	555		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	157	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 018 671
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	92 934
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	13 054	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	56 835	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	22 222	
Total des produits financiers (V)					GP	92 111	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	160 065	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	985	
Total des charges financières (VI)					GU	161 050	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-68 939
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	23 995

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	300	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 300	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 070	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 070	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	230	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 037	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 207 016	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 186 828	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	20 188	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	5 349
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Reprise Litige	3 000	3 000		
Indemnité		300		
Amende fiscale	70			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SAS SERENIMMO										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3	
								2			
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORP ORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations gales, agenct*, aménagt des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	65 652	LC		LD	766
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	65 652	LO		LP	766	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	828 722	8V		8W	1 549 416		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 512	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	837 234	LR		LS	1 549 416		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	902 886	ØH		ØJ	1 550 182		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		2		3	
										4	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		1X
CORP ORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenct et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	1 048	MT	65 369	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG	1 048	NH	65 369	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX	1 336 394	ØY	1 041 744	ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	8 512	2G
	TOTAL IV				I3		NJ	1 336 394	NK	1 050 256	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 337 442	ØL	1 115 626	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Exercice N clos le 31/03/2020

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH				
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	30 556	QM	16 457	QN	1 048	QO	45 965			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL III			QU	30 556	QV	16 457	QW	1 048	QX	45 965			
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	30 556	ØP	16 457	ØQ	1 048	ØR	45 965			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO					
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			NY			NZ					
Total général non ventilé (NS+NT+NU)													
Total général non ventilé (NW-NY)													
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise SAS SERENIMMO Néant <input type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	555	UF		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK	3 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : <u>SAS SERENIMMO</u>				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	914 943	UM		UN	914 943			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	8 512	UV		UW	8 512			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	4 066		4 066					
	Autres créances clients		UX	878 857		878 857					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	953		953					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 125		18 125				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	14 837		14 837					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 061 432		1 061 432						
Charges constatées d'avance		VS	4 496		4 496						
TOTAUX		VT	2 906 221	VU	1 982 765	VV	923 455				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z	1 958 481		232 481		1 726 000				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 589 543		1 589 543					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	363 000			363 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	18 365		18 365						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	583 479		583 479						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 680		5 680						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 496		3 496						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 037		4 037					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	152 924		152 924					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 911		2 911					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	16 889		16 889						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 243		4 243						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	13 624		13 624						
TOTAUX		VY	4 716 672	VZ	2 627 672		2 089 000				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 526 800	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	397 800	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/03/2020				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	20 188	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Amendes et pénalités		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	70		
			WJ	70	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7	4 037	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN		
								WN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	445	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
							TOTAL I	WR	26 914	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire				2A		XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :		des produits nets de participation								
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
Majoration d'amortissement*								XD		
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)		L6		S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
		Créance dégagée par le report en arrière de déficit						ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	26 914	
						déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	26 914	
								XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	4 072
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	615	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II	ZH	39 357			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	38 743			ZD	38 000						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF	39 357			ZG	1 357						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail ()			J7	12 709		YQ	5 349				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ()			J8	50 903		XQ	50 903				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	291 651				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ()			ES			ST	122 332				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD												
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE												
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ()												
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD												
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée												
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *												
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												
	- Numéro de centre agréé * XP												
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0 ZR 1												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice RG												
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI RH												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SERENIMMO</u>						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	BOULANGER / ACHA	1 048	1 048			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
⑦				⑧	⑨	19 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme ⁵	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁶	Solde des moins-values à reporter col. ⁷ = ² + ³ + ⁴ - ⁵ - ⁶ ⁷
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ²	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ³	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ⁴			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

 Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SERENIMMO</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réerves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

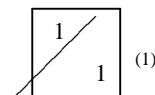
Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/04/2019		et clos le : 31/03/2020	
		Durée en nombre de mois	
		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	2
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	3 111 104
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	3 111 104
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	500
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	500
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	1 919 414
Variation négative des stocks		OQ	467 741
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	407 097
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	157
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 794 409
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	317 195
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	317 195
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 111 104
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 4 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	GZ 3 1 / 0 3 / 2 0 2 0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2020



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2020

N° SIRET : 53904776100033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SERENIMMO

ADRESSE (voie) 250 bis Boulevard Saint Germain

CODE POSTAL 75007 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 7

Forme juridique SCI Dénomination SERENURBA

N° SIREN (si société établie en France) 813574076 % de détention 10,00

Adresse : N° 250 Voie Bd St Germain

Code Postal 75007 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination 44-JDA

N° SIREN (si société établie en France) 539048058 % de détention 10,00

Adresse : N° 15 Voie Rue Cantimpré

Code Postal 59400 Commune CAMBRAI Pays France

Forme juridique SCI Dénomination 44-2

N° SIREN (si société établie en France) 792951675 % de détention 10,00

Adresse : N° 15 Voie Rue Cantimpré

Code Postal 59400 Commune CAMBRAI Pays France

Forme juridique SCI Dénomination QUATTRO

N° SIREN (si société établie en France) 827544073 % de détention 30,00

Adresse : N° 250 Voie Bd St Germain

Code Postal 75007 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SERINVEST

N° SIREN (si société établie en France) 833848369 % de détention 10,00

Adresse : N° 250 Voie Bd St Germain

Code Postal 75007 Commune PARIS Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.



IDECO
EXPERTISE

- comptabilité
- conseil
- analyse

SAS SERENIMMO

250 bis Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le : 31 mars 2021

APE : 6810Z

SIRET : 53904776100033



SOMMAIRE

SAS SERENI MMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

Attestations et rapports	3
Attestation/Rapport	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	15
Bilan - Actif détaillé	16
Bilan - Passif détaillé	18
Compte de résultat détaillé	20
ETATS DE GESTION	24
Capacité d'autofinancement	25
Synthèse	26
Soldes Intermédiaires de Gestion	27
IMPRIMES FISCAUX	28
Réel Normal BIC (2015)	29



En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS SERENIMMO
Pour l'exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	5 582 309,31 €
- Chiffre d'affaires	1 395 568,76 €
- Résultat net comptable	-16 334,74 €

Fait à Chantilly,
Le 31/07/2021.

Gw. BLANCHARD,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS



BILAN - ACTIF

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/03/21		% de l'actif	Valeurs au 31/03/20	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	69 963	59 102	10 861	19 404	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					21
Participations	126 801	22 405	104 396	109 328	
Créances rattachées à des participations	800 456		800 456	914 943	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 512		8 512	8 512	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 005 731	81 507	924 225	1 052 188	21
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					34
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	2 549 116		2 549 116	1 692 447	
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	133 017		133 017	140 037	3
Créances					40
Clients (3)	802 617		802 617	861 382	
Clients douteux, litigieux (3)	4 066	3 388	678	678	
Clients factures à établir (3)	41 177		41 177	17 475	
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	29 447		29 447	19 078	
Fournisseurs débiteurs	48 361		48 361	59 513	
Groupe et associés (3)	209 007		209 007	14 837	
Débiteurs divers (3)	791 191		791 191	1 001 919	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	40 826		40 826	92 168	2
Charges constatées d'avance (3)	12 648		12 648	4 496	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 661 473	3 388	4 658 085	3 904 030	79
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 667 204	84 895	5 582 309	4 956 217	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/03/21	% du passif	Valeurs au 31/03/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 50 000)	50 000	1	50 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		3		3
Réserve légale	5 000		5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	160 000		160 000	
Report à nouveau	21 545		1 357	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-16 335		20 188	
SITUATION NETTE	220 210	4	236 545	5
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	220 210	4	236 545	5
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	3 000		3 000	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	3 000		3 000	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	1 894 868	34	1 958 481	40
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 083 752	55	1 952 543	39
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 540		18 365	
Groupe et associés	28 733	1	16 889	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	157 691	3	50 117	1
Fournisseurs, factures non parvenues	8 308		533 362	11
Dettes fiscales et sociales	161 587	3	169 049	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	12 500		4 243	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	4 119		13 624	
TOTAL DETTES	5 359 099	96	4 716 672	95
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 582 309	100	4 956 217	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

970 000

4 389 099

2 277 408

2 089 000

2 627 672

1 580 325



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

	Du 01/04/20 Au 31/03/21	% CA	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 344 937	96	2 488 500	80	-1 143 563	-46
Production vendue (biens et services)	50 632	4	622 604	20	-571 972	-92
Montant net du chiffre d'affaires	1 395 569	100	3 111 104	100	-1 715 535	-55
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	60		500		-441	-88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 395 629	100	3 111 605	100	-1 715 976	-55
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	1 938 093	139	1 876 905	60	61 188	3
Variation de stocks	-856 669	-61	467 741	15	-1 324 410	-283
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 299	1	31 192	1	-10 893	-35
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	148 492	11	464 886	15	-316 393	-68
Impôts, taxes et versements assimilés	9 361	1	76 570	2	-67 209	-88
Salaires et traitements	48 858	4	63 165	2	-14 307	-23
Charges sociales	17 700	1	21 043	1	-3 343	-16
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	15 881	1	16 457	1	-576	-3
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			555		-555	-100
Dotations aux provisions						
Autres charges	328		157		170	108
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 342 344	96	3 018 671	97	-1 676 326	-56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	53 284	4	92 934	3	-39 650	-43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

	Du 01/04/20 Au 31/03/21	% CA	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	9 106	1	13 054		-3 948	-30
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	84 401	6	56 835	2	27 565	49
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			22 222	1	-22 222	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	93 507	7	92 111	3	1 396	2
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	4 932				4 932	
Intérêts et charges assimilées (4)	157 508	11	160 065	5	-2 557	-2
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement			985		-985	-100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	162 440	12	161 050	5	1 389	1
RÉSULTAT FINANCIER	-68 933	-5	-68 939	-2	6	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-15 649	-1	23 995	1	-39 643	-165
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			300		-300	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			3 000		-3 000	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			3 300		-3 300	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	147		3 070		-2 923	-95
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	147		3 070		-2 923	-95
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-147		230		-377	-164
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	539		4 037		-3 498	-87
TOTAL DES PRODUITS	1 489 135	107	3 207 016	103	-1 717 880	-54
TOTAL DES CHARGES	1 505 470	108	3 186 828	102	-1 681 358	-53
Bénéfice ou Perte	-16 335	-1	20 188	1	-36 522	-181

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE
CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
O		
O		
O		
		NA
		NA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Adresse	SAS SERENIMMO 250 bis Boulevard Saint Germain 75007 PARIS		
Activité (s) exercée (s)	Activités des marchands de biens immobil	N° Siret	53904776100033

TABLEAU DES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul	
Coût d'entrée des immobilisations	Frais d'acquisition	
	<input type="checkbox"/> Charges	<input checked="" type="checkbox"/> Immobilisation
Corporelles	<input type="checkbox"/> Charges	<input checked="" type="checkbox"/> Immobilisation
Financières	<input type="checkbox"/> Charges	<input checked="" type="checkbox"/> Immobilisation
Amortissements des immobilisations corporelles	<input checked="" type="checkbox"/> Amortissement linéaire	

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages				
Installations générales agencements divers		1 770		1 770
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	65 369	5 567	2 745	68 192
Total des immobilisations corporelles	65 369	7 338	2 745	69 963
Immobilisations financières	1 050 256	802 237	916 725	935 769
TOTAL GÉNÉRAL	1 115 626	809 575	919 469	1 005 731



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Autres immobs incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.					
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
		45 965	15 878	2 745	59 099
Total des immobilisations corporelles		45 965	15 881	2 745	59 102
TOTAL GÉNÉRAL		45 965	15 881	2 745	59 102

MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS

Dépréciations	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés				
Autres Actifs				
		17 473	4 932	22 405
TOTAL GÉNÉRAL		20 861	4 932	25 793

Provisions	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques				
		3 000		3 000
TOTAL GÉNÉRAL		3 000		3 000

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	808 968		808 968
Créances de l'actif circulant	1 925 866	1 925 866	
Charges constatées d'avance	12 648	12 648	
TOTAL GÉNÉRAL	2 747 481	1 938 513	808 968



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	4 986 160	4 016 160	970 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	165 999	165 999		
Autres dettes	202 820	202 820		
Produits constatés d'avance	4 119	4 119		
TOTAL GÉNÉRAL	5 359 099	4 389 099	970 000	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	3 000,00				3 000,00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	3 000,00				3 000,00

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	
financières	4 932,06
exceptionnelles	

DETAIL DES COMPTES



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

ACTIF	Valeurs nettes au 31/03/21	Valeurs nettes au 31/03/20	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	10 861	19 404	-8 543	-44
<i>Instal gene, aménagement diver</i>	1 770		1 770	
<i>Mat bureau et informatique</i>	7 286	5 129	2 157	42
<i>Mobilier</i>	60 906	60 240	666	1
<i>Amort agencements aménagements</i>	-3		-3	
<i>Amort mat informatique</i>	-2 462	-3 127	665	21
<i>Amort mobilier</i>	-56 637	-42 838	-13 798	-32
Immobilisations financières (2)				
Participations	104 396	109 328	-4 932	-5
<i>Participation finexper</i>	25 007	25 007		
<i>Participation serenurba</i>	100	100		
<i>Participation sci 44-1</i>	600	600		
<i>Participation sci 44-2</i>	700	700		
<i>Participation quattro</i>	300	300		
<i>Participation serinvest</i>	100	100		
<i>Participation clairimmo</i>	100 000	100 000		
<i>Deprec. titres participation</i>	-22 405	-17 473	-4 932	-28
Créances rattachées à des participations	800 456	914 943	-114 488	-13
<i>Creance serenurba</i>	257 286	285 129	-27 843	-10
<i>Creance sci 44-1</i>	41 337	61 976	-20 638	-33
<i>Creance sci 44-2</i>	336 411	382 472	-46 061	-12
<i>Creance quattro</i>	59 826	59 847	-21	
<i>Creance serinvest</i>	6 687	32 648	-25 961	-80
<i>Creance clairimmo</i>	64 164	61 155	3 009	5
<i>Creance finexper</i>	31 363	28 105	3 259	12
<i>Interets courus s/creances</i>	3 387	3 612	-231	-6
Autres immobilisations financières	8 512	8 512		
<i>Depot de garantie</i>	8 512	8 512		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	924 225	1 052 188	-127 963	-12
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Produits intermédiaires et finis	2 549 116	1 692 447	856 669	51
<i>Stock biens immobiliers</i>	2 549 116	1 692 447	856 669	51
Avances et acomptes versés sur commandes	133 017	140 037	-7 020	-5
Créances (3)				
Clients (3)	802 617	861 382	-58 765	-7
Clients douteux, litigieux (3)	4 066	4 066		
Provisions pour dépréciations des clients	-3 388	-3 388		
Clients Factures à établir (3)	41 177	17 475	23 701	136
Créances fiscales et sociales (3)	29 447	19 078	10 369	54
Fournisseurs débiteurs	48 361	59 513	-11 152	-19
Groupe et associés (3)	209 007	14 837	194 170	
Débiteurs divers (3)	791 191	1 001 919	-210 728	-21
Disponibilités	40 826	92 168	-51 342	-56
<i>Credit du nord 002</i>	3	3		
<i>Caisse d'épargne 983</i>	1 371	1 637	-266	-16
<i>Cic</i>	38 880	89 007	-50 128	-56
<i>Bnp</i>		1 520	-1 520	-100
<i>Credit agricole 293</i>	500		500	
<i>Credit agricole 182</i>	72		72	



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

ACTIF	Valeurs nettes au 31/03/21	Valeurs nettes au 31/03/20	Variation	
			en valeur	en %
Charges constatées d'avance (3) <i>Charges payees avances</i>	12 648 <i>12 648</i>	4 496 <i>4 496</i>	8 152 <i>8 152</i>	181 <i>181</i>
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 658 085	3 904 030	754 055	19
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 582 309	4 956 217	626 092	13



BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/03/21	Valeurs au 31/03/20	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
<i>Capital appele et libere</i>	<i>50 000</i>	<i>50 000</i>		
Réserves				
Réserve légale	5 000	5 000		
<i>Reserve legale</i>	<i>5 000</i>	<i>5 000</i>		
Autres réserves	160 000	160 000		
<i>Autres reserves</i>	<i>160 000</i>	<i>160 000</i>		
Report à nouveau	21 545	1 357	20 188	
<i>Report a nouveau : credit</i>	<i>21 545</i>	<i>1 357</i>	<i>20 188</i>	
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-16 335	20 188	-36 522	-181
SITUATION NETTE	220 211	236 546	-16 335	-7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	220 210	236 545	-16 335	-7
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	3 000	3 000		
<i>Provision pour litige</i>	<i>3 000</i>	<i>3 000</i>		
TOTAL PROVISIONS	3 000	3 000		
DETTES (1)				
Autres emprunts obligataires	1 894 868	1 958 481	-63 613	-3
<i>Autres emprunts obligataires</i>		<i>1 864 600</i>	<i>-1 864 600</i>	<i>-100</i>
<i>Emp. oblig. dufossez</i>	<i>70 000</i>		<i>70 000</i>	
<i>Emp. oblig. boinet</i>	<i>100 000</i>		<i>100 000</i>	
<i>Emp. oblig. blancard</i>	<i>100 000</i>		<i>100 000</i>	
<i>Emp. oblig. boathouse</i>	<i>300 000</i>		<i>300 000</i>	
<i>Emp. oblig. jozefonvicz</i>	<i>500 000</i>		<i>500 000</i>	
<i>Emp. oblig. cap immo 153</i>	<i>656 000</i>		<i>656 000</i>	
<i>Int. courus emprunt obligatair</i>		<i>93 881</i>	<i>-93 881</i>	<i>-100</i>
<i>Int. emp. oblig. dufossez</i>	<i>7 140</i>		<i>7 140</i>	
<i>Int. emp. oblig. boinet</i>	<i>6 212</i>		<i>6 212</i>	
<i>Int. emp. oblig. blancard</i>	<i>1 552</i>		<i>1 552</i>	
<i>Int. emp. oblig. boathouse</i>	<i>22 422</i>		<i>22 422</i>	
<i>Int. emp. oblig. jozefonvicz</i>	<i>31 075</i>		<i>31 075</i>	
<i>Int. emp. oblig. cap immo 153</i>	<i>100 467</i>		<i>100 467</i>	
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	3 083 752	1 952 543	1 131 209	58
<i>Emprunt ca 363k€</i>	<i>363 000</i>	<i>363 000</i>		
<i>Pret garanti par l'etat</i>	<i>300 000</i>		<i>300 000</i>	
<i>Pret in fine</i>	<i>122 800</i>		<i>122 800</i>	
<i>Int.courus/emp.etabl.credit</i>	<i>429</i>	<i>429</i>		
<i>Releve cb p. druart</i>	<i>462</i>		<i>462</i>	
<i>Releve cb b. guidez 2</i>	<i>15</i>		<i>15</i>	
<i>Ce promo 574 - montcy 31</i>	<i>33 269</i>	<i>31 633</i>	<i>1 635</i>	<i>5</i>
<i>Ce promo 964 - cm 38</i>	<i>1 379 932</i>	<i>160 117</i>	<i>1 219 815</i>	<i>762</i>
<i>Cic promo 4012 -</i>	<i>499 999</i>	<i>499 923</i>	<i>77</i>	
<i>Cic promo 915 - hyeres 28</i>	<i>206 181</i>	<i>193 860</i>	<i>12 322</i>	<i>6</i>
<i>Brp</i>	<i>5</i>		<i>5</i>	
<i>Credit agricole 293</i>		<i>581 430</i>	<i>-581 430</i>	<i>-100</i>
<i>Credit agricole 737</i>	<i>158 022</i>	<i>113 363</i>	<i>44 659</i>	<i>39</i>
<i>Int courus a payer</i>	<i>19 638</i>	<i>8 788</i>	<i>10 850</i>	<i>123</i>
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 540	18 365	-10 825	-59
<i>Dg clt gouvieux</i>	<i>7</i>		<i>7</i>	



BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/03/21	Valeurs au 31/03/20	Variation	
			en valeur	en %
<i>D.g schneider</i>		795	-795	-100
<i>Dg fevre</i>		854	-854	-100
<i>Dg benharrat</i>	50		50	
<i>Dg sibiet</i>	50		50	
<i>Dg el audition+ôke chez quattr</i>	2 000		2 000	
<i>Dettes immopremium</i>	5 439	11 452	-6 013	-53
<i>Interets courus</i>		5 264	-5 264	-100
Groupe et associés	28 733	16 889	11 844	70
Fournisseurs	157 691	50 117	107 574	215
Fournisseurs, factures non parvenues	8 308	533 362	-525 054	-98
Dettes fiscales et sociales	161 587	169 049	-7 461	-4
Créditeurs divers	12 500	2 180	10 320	473
Clients créditeurs		2 063	-2 063,30	-100
Produits constatés d'avance	4 119	13 624	-9 505	-70
<i>Produit constatés avance</i>	4 119	13 624	-9 505	-70
TOTAL DETTES	5 359 099	4 716 672	642 427	14
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 582 309	4 956 217	626 092	13
<i>(1) Dont à plus d'un an</i>	970 000	2 089 000		
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>	4 389 099	2 627 672		
<i>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques</i>	2 277 408	1 580 325		



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

	Du 01/04/20 Au 31/03/21	% CA	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	1 344 937	96	2 488 500	80	-1 143 563	-46
<i>Vente immeuble 111 connetable</i>			145 000	5	-145 000	-100
<i>Vente immeuble lavandou</i>			140 000	5	-140 000	-100
<i>Vente immeuble tanton</i>			80 000	3	-80 000	-100
<i>Vente immeuble austerlitz</i>	1		285 000	9	-284 999	-100
<i>Vente immeuble asnieres</i>			100 000	3	-100 000	-100
<i>Vente immeuble montcy</i>			172 000	6	-172 000	-100
<i>Vente immeuble 109conn</i>			1 161 500	37	-1 161 500	-100
<i>Vente immeuble charleville</i>	1 329 936	95			1 329 936	
<i>Vente immeuble gouvieux bis</i>			405 000	13	-405 000	-100
<i>Pas de porte non soumis</i>	15 000	1			15 000	
Production vendue (biens et services)	50 632	4	622 604	20	-571 972	-92
<i>Locations non soumises</i>	10 926	1	20 555	1	-9 629	-47
<i>Locations soumises</i>	23 313	2	55 477	2	-32 163	-58
<i>Prestations soumises</i>			525 000	17	-525 000	-100
<i>Refacturation charges non soum</i>	9				9	
<i>Refacturation charges soumises</i>	16 384	1	21 572	1	-5 187	-24
Montant net du chiffre d'affaires	1 395 569	100	3 111 104	100	-1 715 535	-55
Autres produits	60		500		-441	-88
<i>Prod gest courante</i>	60		500		-441	-88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 395 629	100	3 111 605	100	-1 715 976	-55
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	1 938 093	139	1 876 905	60	61 188	3
<i>Achat immeuble cm</i>			250 000	8	-250 000	-100
<i>Achat immeuble gouvieux 2</i>			475 000	15	-475 000	-100
<i>Achat immeuble creil</i>	125 000	9			125 000	
<i>Electricite / eau / gaz mdb</i>	5 596		8 742		-3 146	-36
<i>Honoraires mdb</i>	12 227	1	44 080	1	-31 853	-72
<i>Commissions sur ventes</i>	62 820	5	76 100	2	-13 280	-17
<i>Charges locatives mdb</i>	2 438		10 800		-8 363	-77
<i>Travaux mdb</i>	1 501 674	108	826 140	27	675 534	82
<i>Geometre / ss traitant mdb</i>	83 021	6	53 883	2	29 138	54
<i>Frais d'actes mdb</i>	20 469	1	13 040		7 429	57
<i>Entretien mdb</i>	1 333				1 333	
<i>Frais financiers mdb</i>	47 959	3	97 233	3	-49 275	-51
<i>Taxe fonciere mdb</i>	47 903	3	15 958	1	31 945	200
<i>Assurances mdb</i>	27 654	2	5 927		21 727	367
Variation de stocks	-856 669	-61	467 741	15	-1 324 410	-283
<i>Variation stocks</i>	-856 669	-61	467 741	15	-1 324 410	-283
Achats de mat. premières et autres appro.	20 299	1	31 192	1	-10 893	-35
<i>Frais a refacturer</i>	14 676	1	31 192	1	-16 516	-53
<i>Frais d'accessoires d'achat</i>	5 623				5 623	
Autres achats et charges externes	148 492	11	464 886	15	-316 393	-68
<i>Electricite / gaz</i>	1 394		122		1 273	
<i>Carburant</i>	6 885		4 333		2 552	59
<i>Fourn. et petits equipements</i>	2 084		2 087		-3	
<i>Fournitures de bureau</i>	2 670		4 774		-2 104	-44
<i>Cb psa peugeot 208 rd495tq</i>	3 057		5 349		-2 292	-43
<i>Location parking av. boutet</i>	582		562		20	4
<i>Location 250b bld st germain</i>	35 398	3	34 267	1	1 131	3
<i>Loyer garage 8 rue turenne cm</i>	1 011		794		216	27
<i>Location stockage cm</i>			5 500		-5 500	-100



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

	Du 01/04/20 Au 31/03/21	% CA	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<i>Chges locatives cm</i>	72		72			
<i>Chges locatives 250b st germai</i>	3 600		9 708		-6 108	-63
<i>Entretien materiel</i>	803		157		646	410
<i>Alarme et telesurveillance</i>	3 218		288		2 930	
<i>Assurances</i>	5 987		20 915	1	-14 928	-71
<i>Documentation generale</i>	43		86		-43	-50
<i>Honoraires diverses</i>	5 000		5 790		-790	-14
<i>Honoraires psl</i>			112 500	4	-112 500	-100
<i>Honoraires ccie orsay</i>			156 250	5	-156 250	-100
<i>Honoraires comptables</i>	10 918	1	11 353		-435	-4
<i>Honoraires cac</i>	5 100		5 100			
<i>Frais d actes</i>	695		658		37	6
<i>Publicite</i>	2 606		507		2 099	414
<i>Cadeau clientele/decoration</i>	5 020		9 917		-4 897	-49
<i>Transport sur achats</i>	5				5	
<i>Deplacements</i>	3 869		5 073		-1 204	-24
<i>Indemnites kilometriques</i>	9 042	1	16 851	1	-7 809	-46
<i>Frais missions et receptions</i>	11 586	1	23 597	1	-12 011	-51
<i>Frais de ptt</i>	709		877		-167	-19
<i>Telephone</i>	5 094		4 759		335	7
<i>Abt logiciel rentila</i>	8				8	
<i>Services bancaires</i>	22 036	2	22 640	1	-604	-3
Impôts, taxes et versements assimilés	9 361	1	76 570	2	-67 209	-88
<i>Taxe sur salaires</i>	3 013		4 844		-1 831	-38
<i>Taxe apprentissage</i>	330		35		295	841
<i>Formation prof continue</i>	340		669		-329	-49
<i>Autres impots</i>	1 394		1 140		254	22
<i>Cet</i>	1 809		1 156		653	57
<i>Taxe fonciere</i>	836		1 799		-963	-54
<i>Tca non recuperable</i>	1 640		66 928	2	-65 288	-98
Salaires et traitements	48 858	4	63 165	2	-14 307	-23
<i>Remunerations du personnel</i>	47 497	3	60 668	2	-13 171	-22
<i>Conges payes</i>	1 362		2 497		-1 135	-45
Charges sociales	17 700	1	21 043	1	-3 343	-16
<i>Cotisations urssaf</i>	11 585	1	13 092		-1 507	-12
<i>Cotisations retraite</i>	3 246		4 811		-1 564	-33
<i>Cotisations prevoyance</i>	-1				-1	
<i>Cotisations assedic</i>	1 995		2 327		-332	-14
<i>Charges soc / conges payes</i>	875		813		62	8
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	15 881	1	16 457	1	-576	-3
<i>Dot amort im.corpor</i>	15 881	1	16 457	1	-576	-3
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			555		-555	-100
<i>Dotation provision creances</i>			555		-555	-100
Autres charges	328		157		170	108
<i>Ch.divers gest.cour.</i>	328		157		170	108
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 342 344	96	3 018 671	97	-1 676 326	-56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	53 284	4	92 934	3	-39 650	-43
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

	Du 01/04/20 Au 31/03/21	% CA	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
De participation	9 106	1	13 054		-3 948	-30
<i>Rev. creances rattachees part</i>	<i>9 106</i>	<i>1</i>	<i>13 054</i>		<i>-3 948</i>	<i>-30</i>
Autres intérêts et produits assimilés	84 401	6	56 835	2	27 565	49
<i>Autres produits financiers</i>	<i>84 401</i>	<i>6</i>	<i>56 835</i>	<i>2</i>	<i>27 565</i>	<i>49</i>
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement			22 222	1	-22 222	-100
<i>Pdts cessions vmp</i>			<i>22 222</i>	<i>1</i>	<i>-22 222</i>	<i>-100</i>
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	93 507	7	92 111	7	1 396	2
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	4 932				4 932	
<i>Immobilisations financieres</i>	<i>4 932</i>				<i>4 932</i>	
Intérêts et charges assimilées	157 508	11	160 065	11	-2 557	-2
<i>Interets emprunts obligataires</i>	<i>150 153</i>	<i>11</i>	<i>102 279</i>	<i>7</i>	<i>47 874</i>	<i>47</i>
<i>Interets d'emprunts</i>	<i>7 263</i>	<i>1</i>	<i>10 723</i>	<i>1</i>	<i>-3 460</i>	<i>-32</i>
<i>Interets c/c associes</i>	<i>92</i>		<i>2 438</i>		<i>-2 346</i>	<i>-96</i>
<i>Interets autres dettes</i>			<i>5 264</i>		<i>-5 264</i>	<i>-100</i>
<i>Autres charges financieres</i>			<i>39 360</i>	<i>3</i>	<i>-39 360</i>	<i>-100</i>
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement			985		-985	-100
<i>Charges nettes / cession vmp</i>			<i>985</i>		<i>-985</i>	<i>-100</i>
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	162 440	12	161 050	12	1 389	1
RÉSULTAT FINANCIER	-68 933	-5	-68 939	-2	6	
RÉSULTAT COURANT	-15 649	-1	23 995	1	-39 643	-165
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			300		-300	-100
<i>Produits exceptionnels</i>			<i>300</i>		<i>-300</i>	<i>-100</i>
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges			3 000		-3 000	-100
<i>Repr/prov risque charge excep</i>			<i>3 000</i>		<i>-3 000</i>	<i>-100</i>
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			3 300		-3 300	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	147		3 070		-2 923	-95
<i>Amendes fiscales</i>	<i>147</i>		<i>70</i>		<i>77</i>	<i>110</i>
<i>Autres charges excep.op gest</i>			<i>3 000</i>		<i>-3 000</i>	<i>-100</i>
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	147		3 070		-2 923	-95
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-147		230		-377	-164
Impôt sur les bénéfices	539		4 037		-3 498	-87
<i>Impots sur les benefices</i>	<i>539</i>		<i>4 037</i>		<i>-3 498</i>	<i>-87</i>



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

	Du 01/04/20 Au 31/03/21	% CA	Du 01/04/19 Au 31/03/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS	1 489 135	107	3 207 016	103	-1 717 880	-54
TOTAL DES CHARGES	1 505 470	108	3 186 828	102	-1 681 358	-53
Bénéfice ou Perte	-16 335	-1	20 188	1	-36 522	-181

ETATS DE GESTION



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

	Valeur au 31/03/21	Valeur au 31/03/20
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	69 433	109 602
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation	60	500
- Autres charges d'exploitation	328	157
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	93 507	92 111
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	162 440	161 050
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières	4 932	
+ Produits exceptionnels		3 300
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		3 000
- Charges exceptionnelles	147	3 070
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	539	4 037
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	4 478	34 199
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 813	17 011
+ Reprises sur amortissements et provisions		3 000
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-16 335	20 188



SYNTHÈSE

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/04/20 au 31/03/21	Du 01/04/19 au 31/03/20	Du 01/04/18 au 31/03/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	1 395 569	3 111 104	4 626 441	-1 715 535	-55
Ventes de marchandises	1 344 937	2 488 500	4 047 000	-1 143 563	-46
Production de l'exercice	50 632	622 604	579 441	-571 972	-92
Marge commerciale	263 513	143 854	114 495	119 659	83
Marge globale	293 845	735 266	642 082	-441 421	-60
Valeur ajoutée	145 353	270 380	95 285	-125 027	-46
Excédent brut d'exploitation	69 433	109 602	-15 795	-40 169	-37
Amortissements et provisions	15 881	17 011	18 668	-1 130	-7
Résultat d'exploitation	53 284	92 934	-33 391	-39 650	-43
Résultat financier	-68 933	-68 939	-4 867	6	
Résultat courant	-15 649	23 995	-38 257	-39 643	-165
Résultat exceptionnel	-147	230	79 000	-377	-164
Résultat net de l'exercice	-16 335	20 188	38 743	-36 522	-181

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/04/20 au 31/03/21	Du 01/04/19 au 31/03/20	Du 01/04/18 au 31/03/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	4 478	34 199	-4 116	-29 720	-87
Fonds de roulement net global	1 636 001	1 422 047	1 420 880	213 955	15
Besoin en fonds de roulement	4 042 357	3 004 514	3 177 657	1 037 843	35
Trésorerie	-2 406 356	-1 582 467	-1 756 777	-823 888	52

RATIOS	Du 01/04/20 au 31/03/21	Du 01/04/19 au 31/03/20	Du 01/04/18 au 31/03/19	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients <i>(en jours)</i>	221	100	14	121	122
Crédit fournisseurs <i>(en jours)</i>	29	89	19	-61	-68
Rotation stocks <i>(en jours)</i>	845	261	198	584	224
Autonomie financière					-20
Capacité de remboursement					-100
Taux d'endettement	12	10	5	2	24
Rentabilité financière					-178
Rentabilité commerciale					-200



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

	Du 01/04/20 Au 31/03/21	en %	Du 01/04/19 Au 31/03/20	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 395 569	100	3 111 104	100	-1 715 535	-55
Ventes de marchandises	1 344 937	100	2 488 500	100	-1 143 563	-46
- Coût d'achat des march. vendues	1 081 424	80	2 344 646	94	-1 263 222	-54
MARGE COMMERCIALE	263 513	20	143 854	6	119 659	83
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	50 632	100	622 604	100	-571 972	-92
PRODUCTION DE L'EXERCICE	50 632	100	622 604	100	-571 972	-92
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 395 569	100	3 111 104	100	-1 715 535	-55
- Matières premières - Sous-traitance (directe)	20 299	40	31 192	5	-10 893	-35
MARGE DE PRODUCTION	30 332	60	591 412	95	-561 080	-95
MARGE BRUTE TOTALE	293 845	21	735 266	24	-441 421	-60
- Autres achats - Charges externes	13 034	1	11 317		1 717	15
	135 458	10	453 569	15	-318 111	-70
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	145 353	10	270 380	9	-125 027	-46
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales	9 361	1	76 570	2	-67 209	-88
	48 858	4	63 165	2	-14 307	-23
	17 700	1	21 043	1	-3 343	-16
Total	-75 919	-5	-160 778	-5	84 858	53
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	69 433	5	109 602	4	-40 169	-37
Reprises sur dép., prov., amorts + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amort. et dépréciations - Autres charges d'exploitation	60		500		-441	-88
	15 881	1	17 011	1	-1 130	-7
	328		157		170	108
Total	-16 149	-1	-16 668	-1	519	3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	53 284	4	92 934	3	-39 650	-43
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	93 507	7	92 111	3	1 396	2
	162 440	12	161 050	5	1 389	1
Total	-68 933	-5	-68 939	-2	6	
RÉSULTAT COURANT	-15 649	-1	23 995	1	-39 643	-165
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)	147		3 300		-3 300	-100
			3 070		-2 923	-95
	539		4 037		-3 498	-87
Total	-686		-3 807		3 121	82
RÉSULTAT EXERCICE	-16 335	-1	20 188	1	-36 522	-181

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés



IMPRI MES FISCAUX

SAS SERENIMMO

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

En Euro

IMPRI MES FISCAUX

Exercice ouvert le	01/04/20	et clos le	31/03/21	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS SERENIMMO 250 bis Boulevard Saint Germain 75007 PARIS	Mél : bertrand.guidez@serenimmo.com
SIRET 5 3 9 0 4 7 7 6 1 0 0 0 3 3	Adresse du principal établissement :
	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Activités des marchands de biens immobiliers
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	3 591		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 <i>octies A</i>	Autres dispositifs	
	Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W du CGI (cocher la case)</i>	
--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la formulaire n°2065-SD)	
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouvez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
IDECO EXPERTISE 26 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE BP 90236 60500 CHANTILLY Tél : 0344578486		Tél :	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant :	
	(Cocher la case correspondante)	Date : 31/07/21 Lieu : CHANTILLY	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Président Bertrand GUIDEZ	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :	

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SERENIMMO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>250 bis Boulevard Saint Germain 75007 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>53904776100033</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/03/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	59 102	10 861	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU		CV	22 405	104 396		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		800 456		
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 512	8 512			
TOTAL (II)		BJ	BK	1 005 731	81 507	924 225	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	2 549 116	2 549 116	
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	133 017	133 017	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	847 860	3 388	844 471
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 078 006		1 078 006
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	40 826		40 826	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 648		12 648	
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 661 473	3 388	4 658 085	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A		5 667 204	84 895	5 582 309
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS SERENIMMO		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)			DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	160 000		
	Report à nouveau			DH	21 545		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-16 335		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
				DL	220 210		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	3 000		
	Provisions pour charges			DQ			
				DR	3 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT	1 894 868		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 083 752		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	36 273		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	165 999		
	Dettes fiscales et sociales			DY	161 587		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	12 500		
	Produits constatés d'avance (4)			EB	4 119		
			EC	5 359 099			
			ED				
TOTAL (IV)			EE	5 582 309			
TOTAL (V)			EE	5 582 309			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 582 309			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 389 099		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 277 408		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 344 937	FB		FC	1 344 937	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	50 632	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		1 395 569	FK		FL	1 395 569
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	60	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 395 629
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 938 093	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-856 669	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	20 299	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	148 492	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 361	
	Salaires et traitements *					FY	48 858	
	Charges sociales (10)					FZ	17 700	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	15 881
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	328	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 342 344
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	53 284	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	9 106	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	84 401	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	93 507	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	4 932	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	157 508	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	162 440	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-68 933	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-15 649	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 147	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 147	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-147	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	539	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 489 135	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 505 470	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-16 335	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 3 057
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Amendes stationnements	147		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3	
								2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations gales, agenct*, aménagt* des constructions				[Dont Composants	M2		KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	1 770
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	65 369	LC		LD	5 567
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	65 369	LO		LP	7 338	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	1 041 744	8V		8W	802 237		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 512	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	1 050 256	LR		LS	802 237		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 115 626	ØH		ØJ	809 575		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		2		3	
										4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenct et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers		IU		MM		MN	1 770	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 745	MT	68 192	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG	2 745	NH	69 963	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX	916 725	ØY	927 257	ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	8 512	2G
	TOTAL IV				I3		NJ	916 725	NK	935 769	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	919 469	ØL	1 005 731	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/03/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH					
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE	3	QF		QG	3				
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	45 965	QM	15 878	QN	2 745	QO	59 099				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
TOTAL III			QU	45 965	QV	15 881	QW	2 745	QX	59 102				
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	45 965	ØP	15 881	ØQ	2 745	ØR	59 102				
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
DOTATIONS														
REPRISES														
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice														
Colonnes 1 à 6														
M9, N1, N2, N3, N4, N5, N6, N7, N8, P6, P7, P8, P9, Q1, Q2, Q3, Q4, Q5, Q6, Q7, Q8, Q9, R1, R2, R3, R4, R5, R6, R7, R8, R9, S1, S2, S3, S4, S5, S6, S7, S8, S9, T1, T2, T3, T4, T5, T6, T7, T8, T9, U1, U2, U3, U4, U5, U6, U7, U8, V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8, V9, W1, W2, W3, W4, W5, W6, W7, W8, W9, X1, X2, X3, X4, X5, X6, X7, X8, X9, X10, X11, X12, X13, X14, X15, X16, X17, X18, X19, X20, X21, X22, X23, X24, X25, X26, X27, X28, X29, X30, X31, X32, X33, X34, X35, X36, X37, X38, X39, X40, X41, X42, X43, X44, X45, X46, X47, X48, X49, X50, X51, X52, X53, X54, X55, X56, X57, X58, X59, X60, X61, X62, X63, X64, X65, X66, X67, X68, X69, X70, X71, X72, X73, X74, X75, X76, X77, X78, X79, X80, X81, X82, X83, X84, X85, X86, X87, X88, X89, X90, X91, X92, X93, X94, X95, X96, X97, X98, X99, X100														
Frais établissements TOTAL I														
Autres Immob. incorporelles TOTAL II														
Terrains														
Constructions														
Autres immobilisations corporelles														
TOTAL III														
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV														
Total général (I + II + III+IV)														
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)														
Total général non ventilé (NS+NT+NU)														
Total général non ventilé (NW-NY)														
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *														
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise SAS SERENIMMO Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : <u>SAS SERENIMMO</u>				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	800 456	UM		UN	800 456			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	8 512	UV		UW	8 512			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	4 066		4 066					
	Autres créances clients		UX	843 794		843 794					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 487		3 487				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	25 960		25 960				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	209 007		209 007					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	839 552		839 552						
Charges constatées d'avance		VS	12 648		12 648						
TOTAUX		VT	2 747 481	VU	1 938 513	VV	808 968				
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z	1 894 868		924 868		970 000				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 297 476		2 297 476					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	786 277		786 277					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 540		7 540						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	165 999		165 999						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 518		5 518						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 231		6 231						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	146 774		146 774					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 064		3 064					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	28 733		28 733						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 500		12 500						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	4 119		4 119						
TOTAUX		VY	5 359 099	VZ	4 389 099		970 000				
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	88 600	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31/03/2021
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)			WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)			RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	4 932	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX
	Amendes et pénalités		WJ	147	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *			XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	12 891	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {			- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	23	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I							WR	
							WS	
II. DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)						WV
		- imposées au taux de 0 %						WH
		- imposées au taux de 19 %						WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
Majoration d'amortissement*						XD		
Mesures d'incitation sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF	
			S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 quaterdecies)	PA		
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	3 591		XH	
		déficit (II moins I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	
							XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SERENIMMO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT 6 309
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
Dépréciation titres FINEXPER		9D 4 932	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN 4 932	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SERENIMMO</u>						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	DEVIALET GOLD / EN	2 745	2 745			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
- ² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme ⁵	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁶	Solde des moins-values à reporter col. ⁷ = ² + ³ + ⁴ - ⁵ - ⁶ ⁷
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ²	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ³	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ⁴			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'IS relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

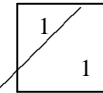
Désignation de l'entreprise : SAS SERENIMMO		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/04/2020		et clos le : 31/03/2021	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	1
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 395 569
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 395 569
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	60
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	856 669
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	856 729
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	1 971 427
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	95 411
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	328
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 067 165
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	185 132
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	185 132
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 395 569
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 4 / 2 0 2 0
Date de cessation		HR	3 1 / 0 3 / 2 0 2 1

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital % de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2021

N° SIRET : 53904776100033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SERENIMMO

ADRESSE (voie) 250 bis Boulevard Saint Germain

CODE POSTAL 75007 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 7

Forme juridique SCI Dénomination SERENURBA

N° SIREN (si société établie en France) 813574076 % de détention 10,00

Adresse : N° 17 Voie Avenue Georges V

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination 44-2

N° SIREN (si société établie en France) 792951675 % de détention 10,00

Adresse : N° 15 Voie Rue Cantimpré

Code Postal 59400 Commune CAMBRAI Pays France

Forme juridique SCI Dénomination 44-JDA

N° SIREN (si société établie en France) 539048058 % de détention 10,00

Adresse : N° 15 Voie Rue Cantimpré

Code Postal 59400 Commune CAMBRAI Pays France

Forme juridique SCI Dénomination QUATTRO

N° SIREN (si société établie en France) 827544073 % de détention 30,00

Adresse : N° 250 Voie Bd St Germain

Code Postal 75007 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SERINVEST

N° SIREN (si société établie en France) 833848369 % de détention 10,00

Adresse : N° 250 Voie Bd St Germain

Code Postal 75007 Commune PARIS Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.